



Hôtel de Ville

11 boulevard de Verdun 01300 BELLEY
04 79 42 23 00 www.belley.fr

Site Patrimonial Remarquable (SPR)

Étude préalable

Juin 2021



Réalisation
collectif CAP'T



www.capterritoires.fr

Mandataire:

Michèle PRAX

Études & Conseils

Patrimoine/Architecture/Urbanisme

2 rue Menon 38000 GRENOBLE

04 76 51 32 88

michele.prax@capterritoires.fr

SAM - ARCH

Sylvie AMSELEM Architecte du patrimoine

12 Avenue Marius Cottier, 38 700 CORENC

06 82 91 96 42

sylvie.amselem@wanadoo.fr

SITES & PAYSAGES

Caroline GIORGETTI Paysagiste conceptrice

483 route de Saint Hilaire 38660 LE TOUVET

04 76 23 14 66

cg@sites-paysages.com

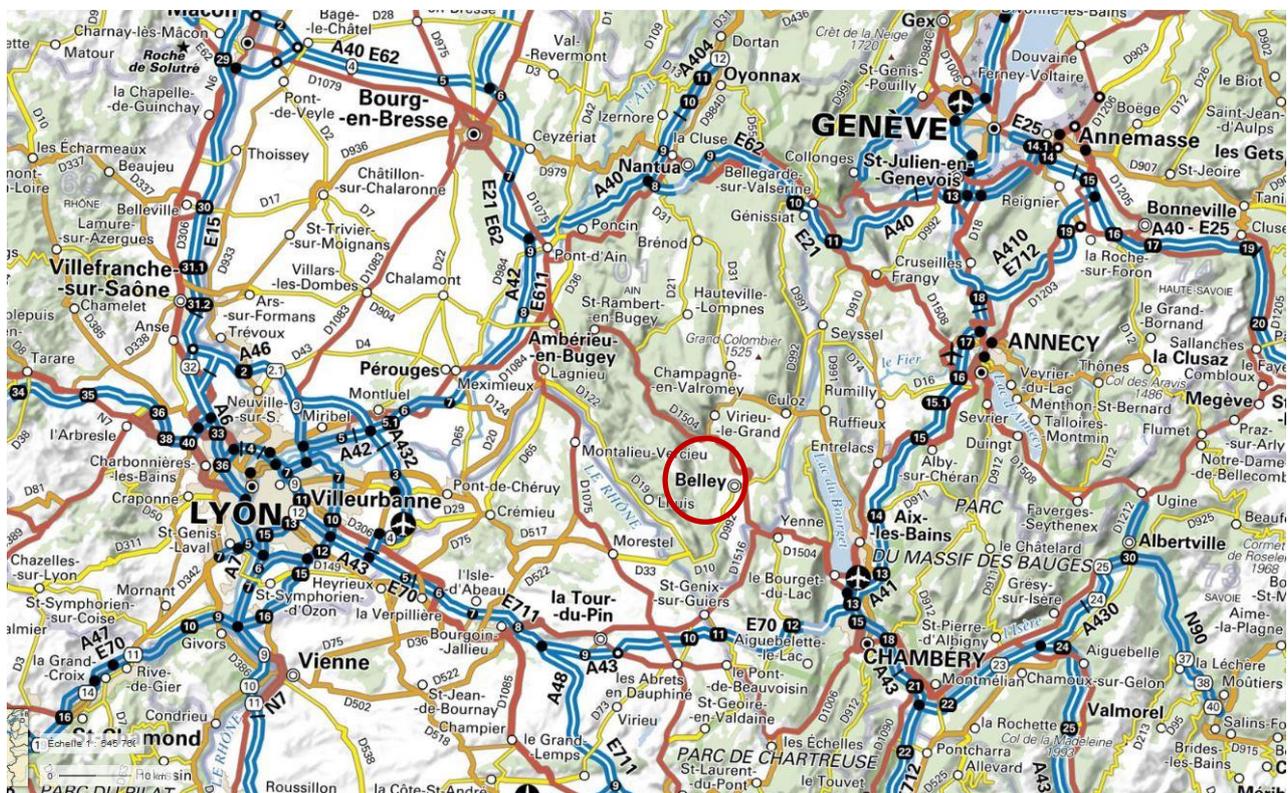
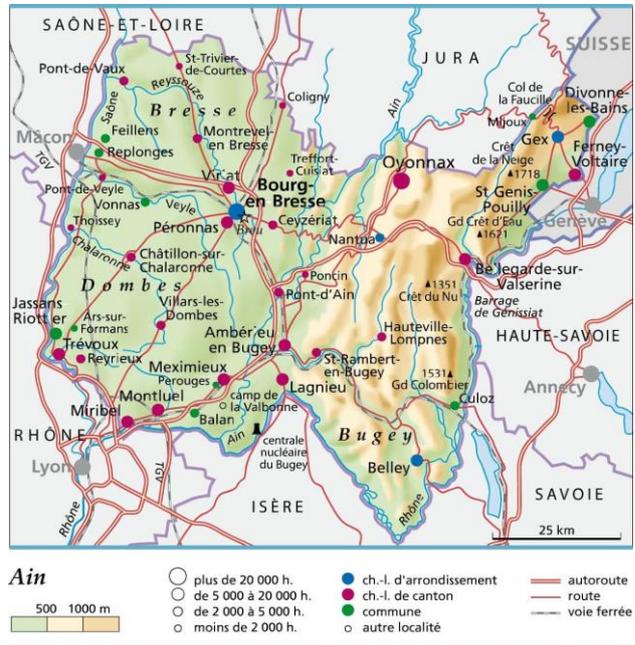
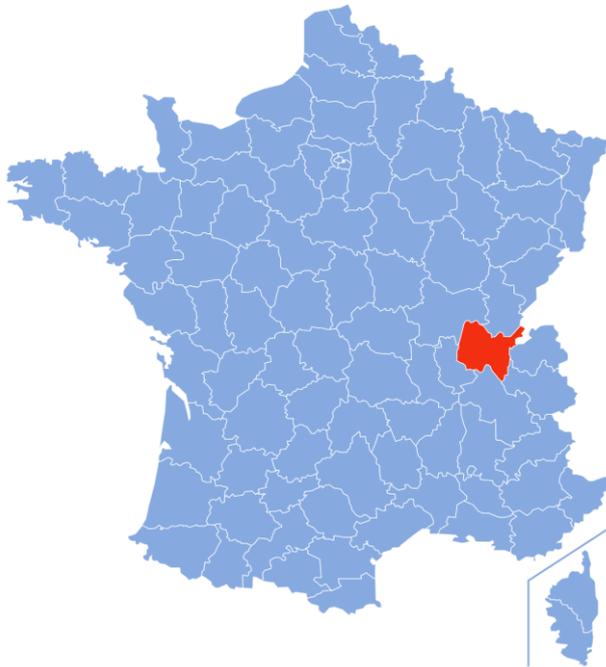
SOMMAIRE

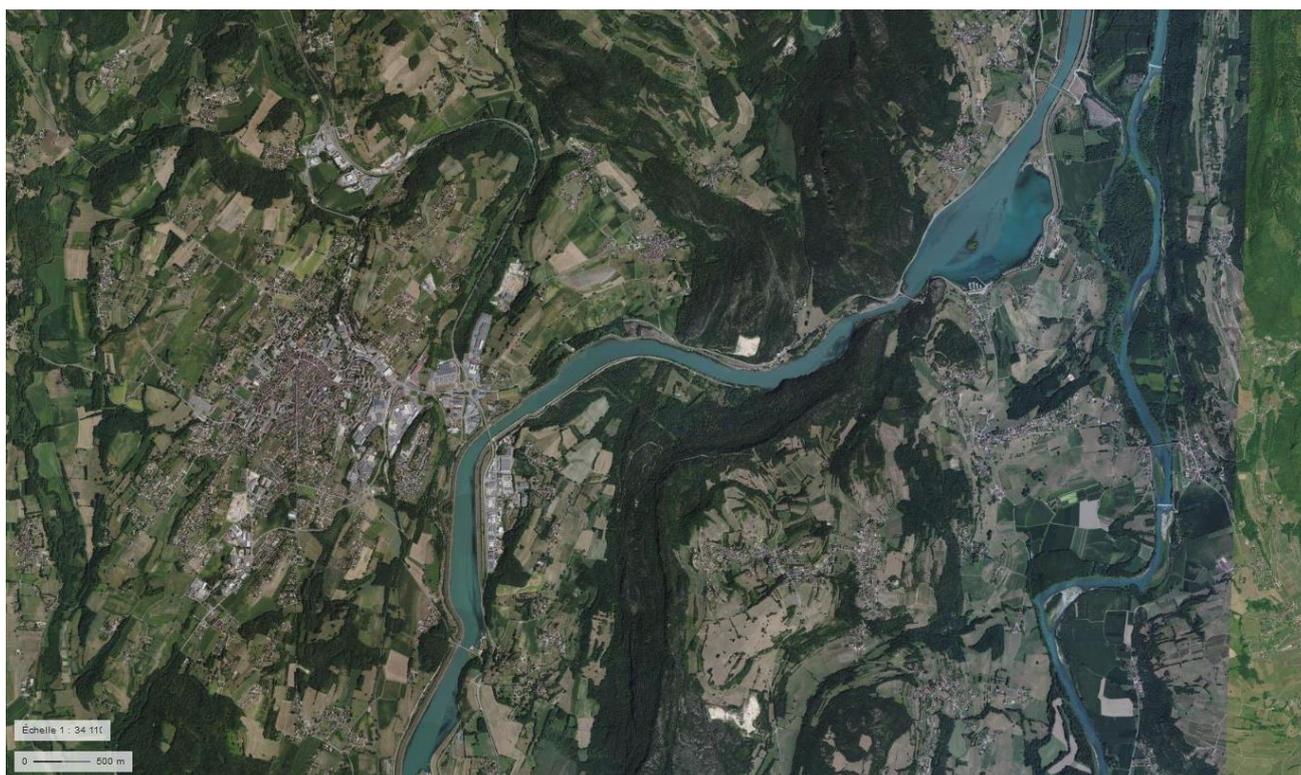
1 – Présentation de la commune	003
1 – Situation, caractéristiques	004
2 – Protections en vigueur	006
3 – Documents d’urbanisme	010
4 – Le projet de SPR	012
2 – Histoire	013
1 – Premières occupations	014
2 – Période antique	015
3 – Période médiévale	017
4 – Période moderne	020
5 – Période contemporaine	023
6 – Aujourd’hui	028
3 – Paysage	029
1 – Contexte paysager	030
2 – Perceptions visuelles	035
3 – Présence de l’eau	045
4 – Les structures végétales	047
4 – Morphologie urbaine et espaces publics	071
1 – Le bourg historique	073
2 – Les faubourgs historiques	076
3 – Les faubourgs mixtes	078
4 – Les anciens enclos religieux	081
5 – Les espaces publics	083
6 – Les hameaux ruraux	089
5 – Architecture	094
1 – Les maisons de bourg	095
2 – Les maisons de faubourg	098
3 – Les maisons bourgeoises	100
4 – Les immeubles	102
5 – Les fermes et domaines agricoles	104
– Lexique	106
6 – Patrimoine bâti et paysager	107
1 – Cartes du patrimoine	108
7 – Proposition de périmètre pour le SPR	113
1 – Délimitation du périmètre	114
2 – Justification du périmètre	118
3 – Objectifs à l’intérieur du périmètre	127
4 – Document de gestion	129
Document Annexe	
Inventaire du patrimoine	130
1 – Patrimoine bâti	131
2 – Patrimoine paysager	143

1 Présentation de la commune

1 – Situation, caractéristiques

Belley est une commune située dans le département de l'Ain, en région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle fait partie du Bugey (Bugey Sud). La commune se trouve à 75 kilomètres au sud-ouest de Bourg-en-Bresse (chef-lieu du Département), à 100 kilomètres à l'est de Lyon et à 80 kilomètres de Genève en Suisse. Elle se trouve à l'écart des grands axes de circulation routière et ferroviaire.





Code postal : 01300
Région : Auvergne Rhône-Alpes
Département : Ain (01)
Arrondissement : Belley (chef-lieu)
Canton : Belley
Intercommunalité : Communauté de Communes Bugey Sud (43 communes et 33 837 habitants).

Population : 9 122 hab. (INSEE 2018)
Superficie : 22, 42 km²
Altitude : Min. 220 m – Max. 392 m

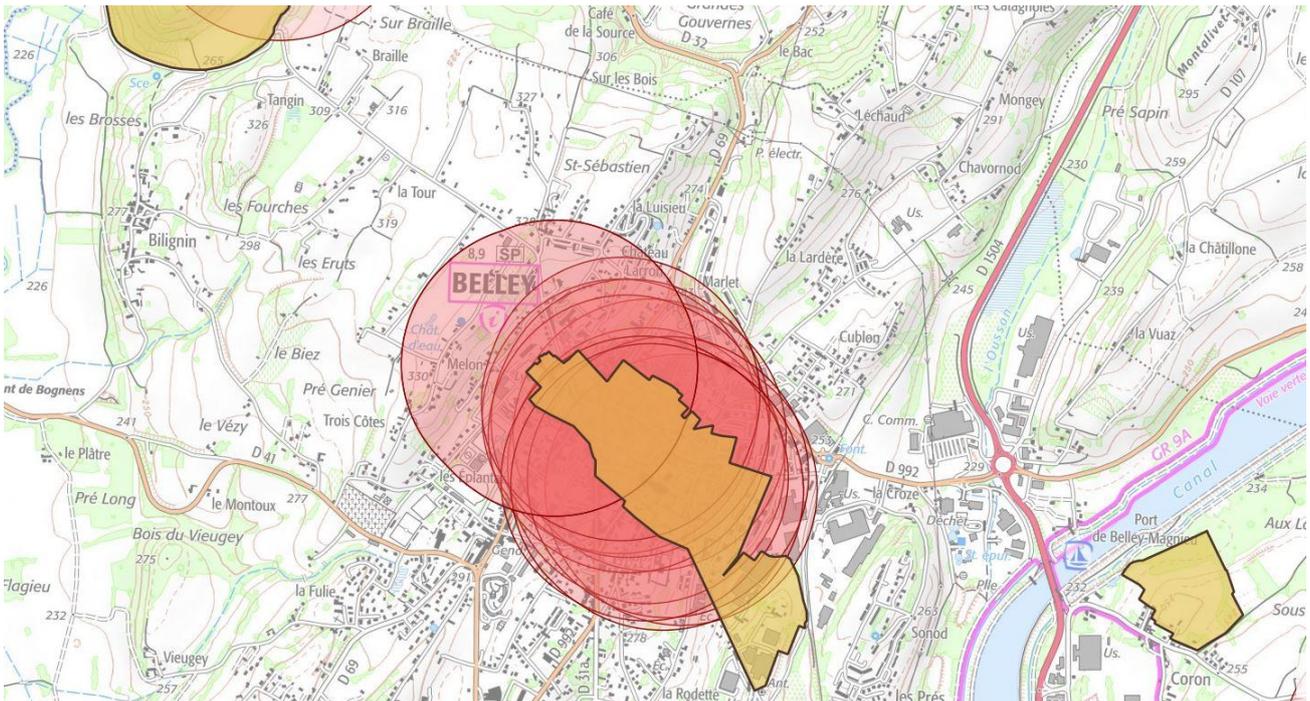


Belley vue de drone, Belley.fr

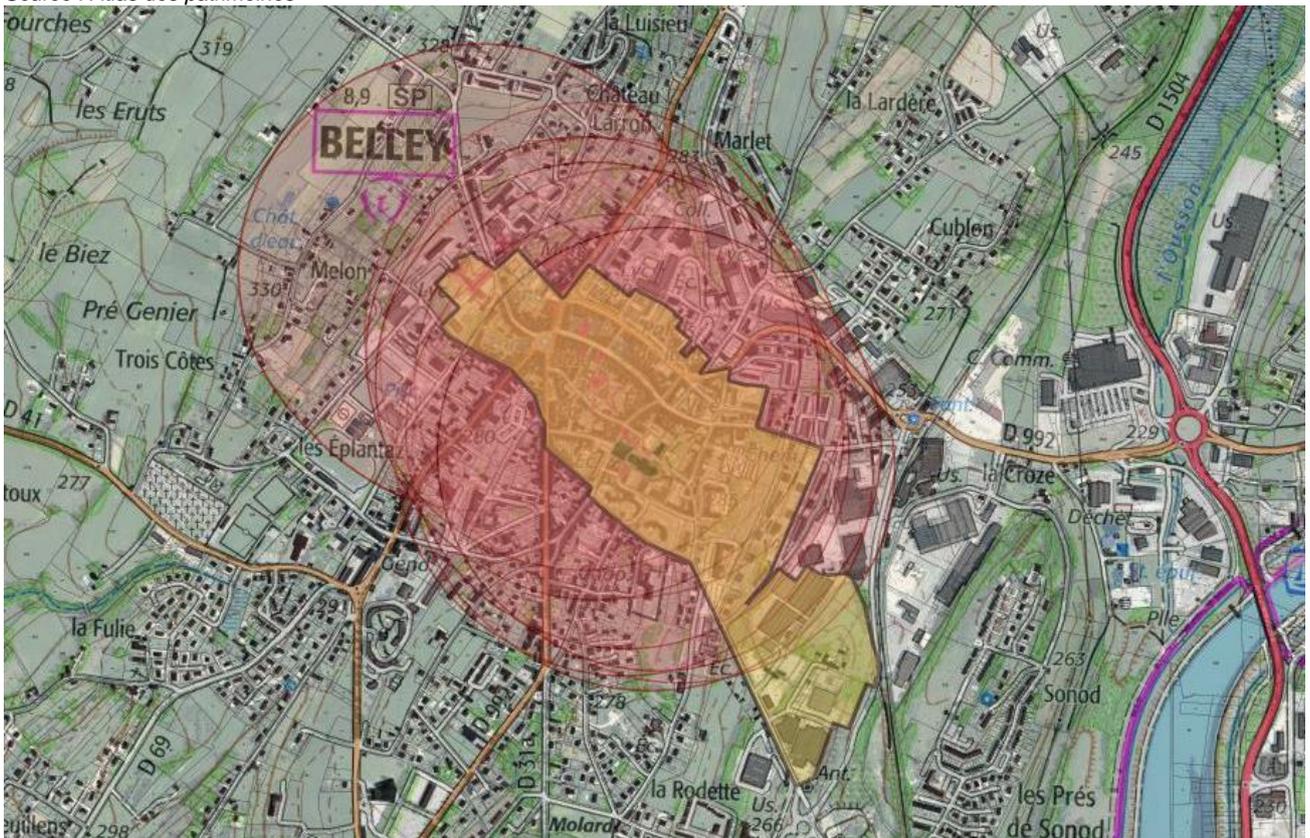
La commune de Belley se situe dans le bassin de Belley, qui fait partie de la vallée du Rhône. Son territoire, composé de petites collines est parcouru à l'ouest et à l'est par deux cours d'eau, le Furrans et l'Ousson. A l'est, il est traversé par le canal de dérivation du Rhône.

La ville s'est implantée au cœur des collines, sur un léger mouvement de terrain, en retrait des marécages et des terres inondables. Elle s'est largement développée à partir de son centre historique en continuité et en discontinuité urbaine. Billignin, Coron et les Ecassaz sont des hameaux traditionnels encore bien identifiés.

2 – Protections en vigueur



Source : Atlas des patrimoines



Source : Atlas des patrimoines

Belley compte 12 monuments historiques (5 MH classés, 7 MH inscrits) qui génèrent autant de périmètres de protection des abords (cercles rouges sur la carte).

La commune est concernée par trois zones de présomption de prescription archéologique (zonage orange sur la carte).

La commune ne compte pas de site classé ni de site inscrit.

Monuments Historiques



Cathédrale Saint-Jean-Baptiste. Classée le 30 octobre 1906



Place située en avant de la cathédrale. Classée le 18 décembre 1944



Ancien évêché, plus fréquemment appelé palais épiscopal, classé le 16 février 1932



Pierre à cupules, installée dans le parc de l'ancien évêché (Jean-Pierre Camus) classée le 20 décembre 1920 (provenance : lac de Magnieu).



Fragments antiques situés dans le porche d'entrée de l'Institut Lamartine. Classés sur la liste de 1840



Institut Lamartine, 41 rue Georges Girerd, (ex collège ecclésiastique / petit séminaire) Façades et toitures, y compris celles du bâtiment d'entrée du XIXème siècle, l'escalier avec sa rampe en fer forgé du bâtiment principal. Inscrits le 22 décembre 1981



Hôtel du Gouverneur de Province, aussi appelé Maison du Vachat, 11 Grande rue. Façades et toitures, puits dans la cour intérieure inscrits le 8 août 1973



Hôtel dit de la Province de Bugey, rue des Cordeliers. Façades, toitures et portail sur rue inscrits le 13 avril 1944



Hôtel Brillat-Savarin, 62 Grande rue. Galeries à deux arcades inscrites le 15 novembre 1926



Maison May, aussi appelé maison dite d'Olivier Le Daim, Immeuble, 34 rue des Cordeliers et rue Saint Jean. Façades et toitures sur rues et ancien oratoire au rez-de-chaussée inscrites le 22 octobre 1971



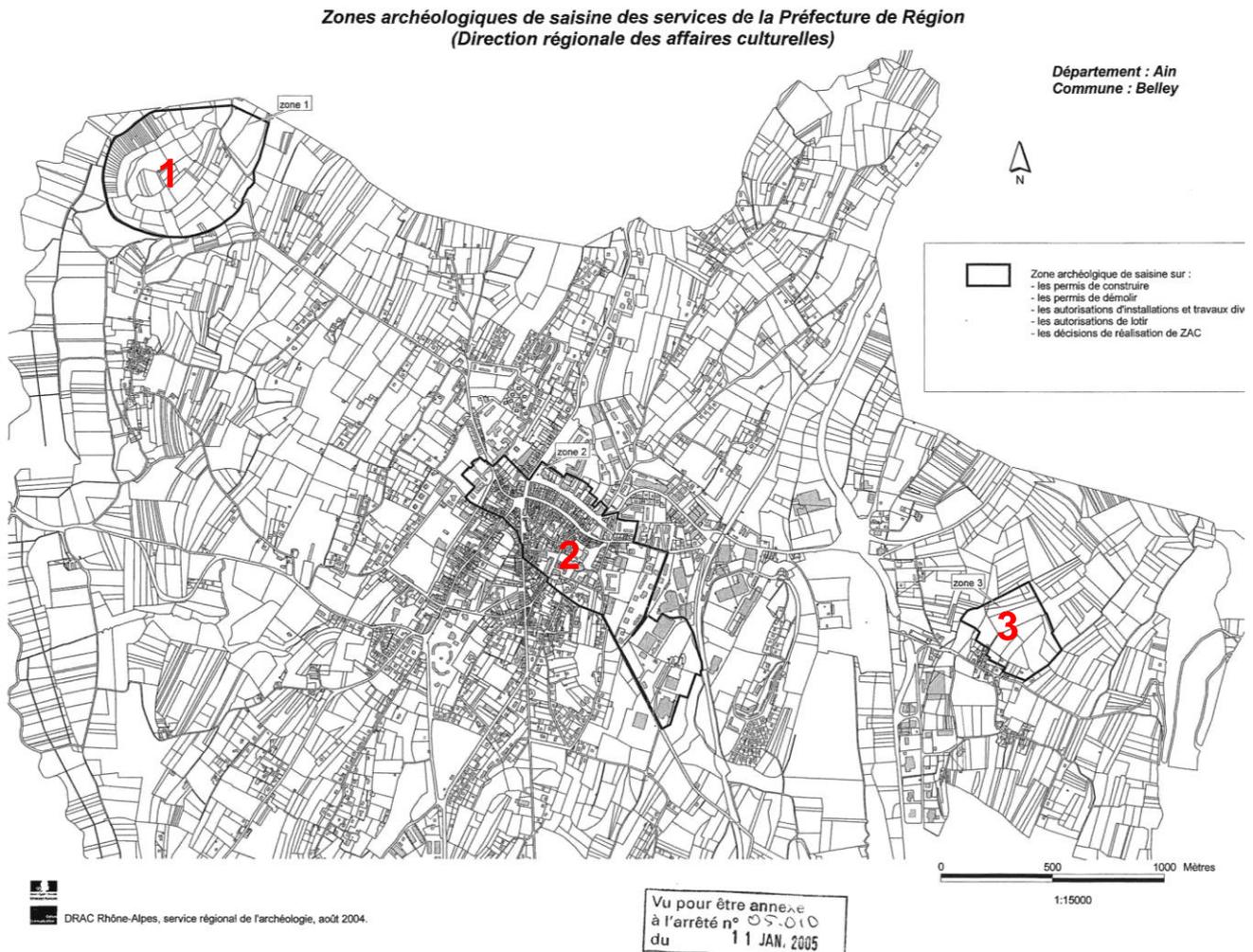
Ancien hôtel des Ducs de Savoie, 34 Grande rue.

Tour et galeries à gauche de la tour inscrites le 21 octobre 1926



Ancien hôtel de ville, rue Lamartine. Façade sur rue et toiture inscrites le 13 avril 1944.

Archéologie



L'arrêté préfectoral 11 janvier 2005 (Préfecture de la région Auvergne Rhône-Alpes, direction régionale des affaires culturelles) mentionne les zones de présomption de prescription archéologiques de Belley sur :

- les permis de construire
- les permis de démolir
- les permis d'aménager
- les décisions de réalisation de ZAC

Sont reconnues pour leur potentialité archéologique :

Zone n° 1 : château médiéval de La Bâtie.

Zone n° 2 : extension de la ville médiévale dans son enceinte, occupation gallo-romaine péri-urbaine, établissements conventuels de l'époque moderne.

Zone n° 3 : bâtiment gallo-romain observé dans une tourbière.

Important :

L'arrêté de 2005 ne tient pas compte des résultats des chantiers de fouilles qui lui sont postérieurs :

- 2008 découvertes des thermes
- Fouilles récentes lors de la démolition du site du couvent de la Visitation.

État des lieux de l'archéologie à Belley, sites identifiés :

(source : Carte archéologique de la Gaule, Pré inventaire archéologique, l'Ain, MSH, 2017, pages 134-141)

1 – Emplacement de la cathédrale :

- Milieu XVIème siècle : stèle à fronton triangulaire, épitaphe
- XVIIème siècle : épitaphe aux dieux Mânes de Marcus Antistius
- 1809 : petit monument en forme de niche abritant la triade des déesses mères, un laraire avec sa dédicace (perdue)
- 1835 : substructions d'un édifice indéterminé (temple ?), 4 futs de colonnes en marbre a base hexagonale avec 4 chapiteaux corinthiens, 3 futs de colonnes en conglomerat de Bourdeau,
- 1846 : bloc de grandes dimensions portant une dédicace consacrée à aux Augustes et à Mercure
- Cipse à fronton portant épitaphe aux dieux Mânes (conservée au collège Lamartine)
- 1954 : sarcophage en plomb
- 1994, sur le parvis : remblais avec une base de colonne et céramique gallo-romaine.
- À l'emplacement de la rue du Vieux Cloître, fragment de frise ou de linteau portant une dédicace (objet classé MH)
- Dans le cloître de Saint-Laurent, milieu XVIème siècle, deux fragments de frise d'un grand monument funéraire/mausolée (déposée au collège Lamartine)
- Un fragment d'inscription monumentale (conservée au collège Lamartine)

2 – Sous et autour de l'évêché :

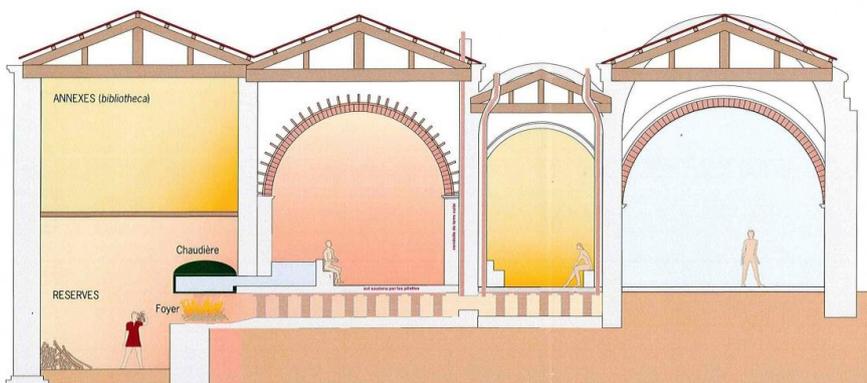
- Passage de l'évêché 1906 : médaille isiaque
- Cavée l'évêché avant 1650 : inscription et bloc retaillé portant dédicace à la déesse Cybèle
- En face du parvis, parcelle 387c : très gros blocs en réemploi

Emplacement du séminaire de Belley :

- 1931 : substructions d'un habitat et d'une possible nécropole, fragment de fut de colonne, tuiles à rebords, carreaux de pavement, deux meules complètes en lave (déposées au collège Lamartine), monnaies, céramiques...
- 1998, dans la propriété Morcel, voisine du séminaire : céramiques allobroges
- 2005-2007, dans les parcelles voisines, « mobilier gaulois »

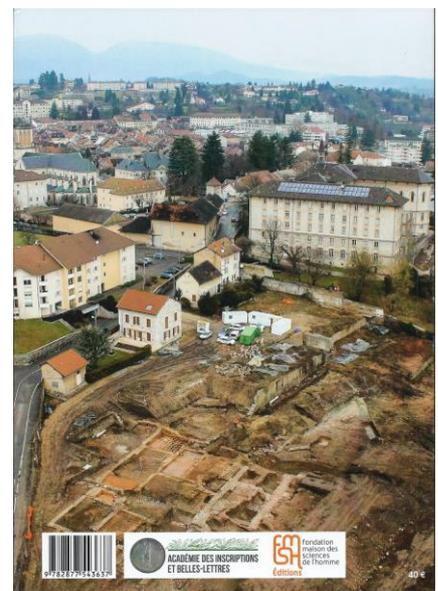
3 – Lieu-dit Clos de l'Évêché, route des Ecassaz

- 2008-2009, site occupé de la Tène au début du IVème siècle apr. J.-C.:
Tène finale : céramiques, drain empierré, zone rubéfiée, potin gaulois
Fin du Ier ou début IIème siècle : ensemble de maisons à murs de terre, meule brisée,
Époque d'Hadrien ou d'Antonin : grand établissement thermal sur démolition des bâtiments antérieurs, une place et une voie
Au IVème siècle une partie ou la totalité des thermes est utilisée comme habitat, artisanat ou carrière de pierres, partie ouest occupation plus récente



Proposition de restitution d'une partie de l'ensemble thermal de Belley
© Inrap / C. Fraisse, M. Dupré, E. Ferber, P. Rigaud

Fouilles des thermes, source : Carte archéologique de la Gaule, Pré inventaire archéologique, l'Ain, MSH, 2017



- 4 – Site de l'école de la Vieille Porte
 - 2016, entre la route des Ecassaz et le chemin de la Rodette : niveau romain
- 5 – Sonod, avenue des Noisetiers, 2008, traces d'habitat une phase antiquité, une phase Haut Moyen Age
- 6 – Vieugey, propriété Berthet
 - 1920 : deux tombes, mobilier funéraire
 - 1938 : dépotoir antique dont base de fontaine, tuiles, clous, outils, verreries, céramique...
- 7 – La Rodette, jardin Battelier, 1970 : céramique estampillée
- 8 – Coron, dans la tourbière, à proximité route de Belley au Rhône, 1981 : établissement antique
- 9 – A la Barbanne et à Charignin, 1954 suggestion de l'existence d'une villa
- 10 – Avenue Charles de Gaulle, avant la construction du collège :
 - empiérement mal identifié, tesson pré ou proto historique, fragments d'amphores hispaniques
- 11 – Environs de Belley : statuette de Mercure en pierre
- 12 – Non localisé
 - Porte de l'Arc, dans l'ancienne muraille réemploi d'une inscription en 2 morceaux
 - Porte de Savoie, réemploi dans la muraille une pierre (cippe ?) portant épitaphe
 - Collège Lamartine, série de pierres votives ou funéraires trouvées à Belley : Bloc quadrangulaire portant inscription, Fragment d'inscription monumentale, Partie gauche d'une épitaphe double signalée en 1619 Partie supérieure d'un cippe signalé en 1821 avec épitaphe, Un cippe funéraire signalé en 1821 avec épitaphe
 - Catalogue des collections du grand séminaire : 436 monnaies antiques et divers objets antiques.

3 – Documents d'urbanisme

SCOT

Belley fait partie du SCoT du Bugey approuvé le 26 septembre 2017. Le SCOT du Bugey réunit 43 communes autour d'un projet commun qui concerne directement près de 35 000 habitants. Son territoire correspond à celui de la Communauté de communes Bugey Sud.

- Son diagnostic présente un volet très complet sur le paysage bâti (fiche thématique Livret 3 Aménagement et paysage).
- Son Document d'Orientations et d'Objectif présente des prescriptions très détaillées pour les documents d'urbanisme, notamment dans objectif 3.1 : « consolider l'armature paysagère pour affirmer une signature bugiste ».
 - o Préserver et valoriser les vues sur les grands paysages depuis les routes et les points de vue reflétant la diversité bugiste
 - dans les PLU, identifier les vues, ouvrir et entretenir les aires de vision sur les éléments remarquables du patrimoine naturel et bâti, prendre en compte les cheminements de découverte du patrimoine
 - o Valoriser le patrimoine naturel et bâti et gérer ses abords pour renforcer son appropriation par les usagers
 - dans les PLU, identifier les éléments de patrimoine bâti, naturel, industriel, architectural, vernaculaire et mettre en place une politique de mise en lumière, assorti d'un traitement qualitatif spécifique
 - o Qualifier le rôle des entrées de ville et de lisières urbaines
 - dans les PLU, améliorer la qualité des entrées de ville, gérer les interfaces entre les espaces urbains et les espaces agricoles et naturels, à traiter dans le cadre d'OAP de secteur de projet
 - o Assurer la compatibilité entre paysage et renouvellement du territoire
 - dans les PLU, prendre en compte les morphologies et les gabarits caractéristiques, favoriser l'harmonie visuelle des compositions, tenir compte du parcellaire et du mode d'implantation, créer des coupures d'urbanisation
 - adapter le patrimoine bâti aux enjeux de vulnérabilité énergétique, permettre les énergies renouvelables sous condition d'intégration paysagère

PLU

La commune dispose d'un PLU, adopté en conseil municipal le 23 juillet 2012, modifié par déclaration de projet le 21 septembre 2015 et le 20 juillet 2020, et modifié par modification simplifiée le 26 octobre 2020.

Diagnostic, les grands constats :

1/ Le développement urbain constaté depuis les années 2000 n'est pas satisfaisant :

- Un étalement urbain sous forme de mitage qui rend difficile « la greffe » sur la ville existante
- Des réalisations le plus souvent loin du centre, de ses commerces, de ses services, de ses équipements, dans des secteurs parfois difficiles et coûteux à desservir en réseaux
- Un mitage qui dénature le cadre paysager de la commune aux portes de la ville : paysage de collines boisées en danger, terrassements disgracieux,
- Des hameaux traditionnels dénaturés par des constructions récentes non intégrées
- Une absence dans le PLU actuel de vision claire des secteurs stratégiques : intervention de la collectivité, espace à protéger, secteurs de développement
- Peu d'actions en centre ville qui n'est pas identifié comme un secteur stratégique pour l'avenir

2/ Le modèle de développement porté par le PLU antérieur n'est pas cohérent et raisonnable dans une perspective de développement durable

- Un volume de zones encore constructibles à vocation mixte dépassant les 230 Ha, ce qui totalement disproportionné par rapport aux besoins réels de la ville
- Des zones à urbaniser loin du centre-ville qui conforteraient les constats négatifs relevés en phase diagnostic comme l'obligation de prendre sa voiture, y compris pour des déplacements courts, l'éloignement par rapport au commerces et services, les coûts en desserte et en réseaux
- Des secteurs sensibles sur le plan de l'environnement et du paysage mis en zone à urbaniser comme les flancs de collines de Tournod et Chêne
- Des règles d'urbanisme qui privilégient le modèle de la maison individuelle fortement consommatrice d'espace
- Des possibilités de nouvelles constructions insuffisamment encadrées dans les hameaux traditionnels isolés : Coron, Ecassaz, Billignin, Charignin

PADD, 8 grandes orientations :

1. Valoriser la ville par un projet de nouvelle centralité
2. Maitriser le développement urbain et le rendre plus cohérent
3. Préserver l'équilibre ville – campagne
4. Assurer la mixité sociale
5. Favoriser un développement économique ciblé
6. Faire évoluer les pratiques en matière de mobilité
7. Créer des liens entre la ville et le canal du Rhône
8. Améliorer l'offre d'équipements et services

De nombreux éléments naturels (surtout des arbres remarquables) sont protégés dans le règlement au titre du L 123-1-5-7° du code de l'urbanisme (aujourd'hui L151-19 du même code), mais il n'y a pas éléments bâtis protégés.

4 – Le projet de SPR

La ville de Belley est consciente de la richesse de son patrimoine bâti qui témoigne des différentes époques de développement de la ville. La Grande rue et sa typologie de maisons nobles, les maisons médiévales flanquées de tourelles polygonales, les édifices institutionnels du XIX^{ème} siècle et les nombreux bâtiments conventuels en sont autant d'exemples. Son tissu urbain caractéristique des cités médiévales anciennement fortifiées est encore bien lisible, les sites majeurs que sont le quartier épiscopal, le Promenoir, le mail planté et la Place des Terreaux sont encore en place.

Depuis 1997 la ville mène avec l'assistance de SOLIHA Ain une opération "mise en couleur des façades". Lancée en tant qu'action d'accompagnement d'une OPAH, cette opération a trouvé sa propre dynamique. 415 façades réalisées sont venues redonner des couleurs et de l'attrait au cadre de vie de Belley.

Le 2 juillet 2018 Belley s'est engagée par délibération dans une démarche de classement en Site Patrimonial Remarquable (SPR). La commune souhaite au travers de cette procédure apporter une meilleure compréhension et cohérence des enjeux patrimoniaux sur son centre bourg, promouvoir une qualité architecturale, urbaine et paysagère et se doter d'outils réglementaires.

Un bureau d'études spécialisé a été sélectionné en octobre 2019, les études préalables du SPR se sont déroulées de décembre 2019 à juin 2020, un projet de périmètre a été élaboré.

Après les élections la nouvelle équipe municipale a souhaité l'aboutissement de ce travail patrimonial d'importance en continuant ce projet de SPR. Elle a aussi déposé un projet de candidature au programme « Petites villes de demain » (revitalisation des villes-centres de moins de 20 000 habitants), candidature qui a été acceptée.

Il s'agit maintenant d'articuler tous ces documents et mesures que sont le SPR, le PLU, Petites villes de Demain avec les divers projets, pour renforcer et révéler cette capitale du Bugey, sachant que c'est bien sur le patrimoine bâti et paysager que doit se fonder la revalorisation et l'attractivité recherchée.

La Communauté de Communes du Bugey-sud est dans la même dynamique. Dans le cadre du contrat de ruralité, elle a mené en 2019-2020 une étude patrimoniale sur l'ensemble du Bugey Sud, en concertation avec Belley (l'étude patrimoniale du SPR de Belley venant compléter les données sur son territoire). Le diagnostic réalisé doit être suivi d'outils de mise en valeur du patrimoine. Un projet de candidature pour le label "Ville ou Pays d'Art et d'Histoire" est à l'étude ; l'office du Tourisme intercommunal propose depuis longtemps des visites et animations sur le patrimoine bâti. Un projet de Parc Naturel Régional est aussi une hypothèse. La collectivité a également lancé une Opération de Revitalisation du Territoire agissant sur le logement, le commerce et l'emploi.



Animations autour du patrimoine, Source : office du tourisme



Opération façades, source SOLIHA Ain

2 Histoire

Cette partie s'appuie principalement sur

- *Richesses touristiques et archéologiques de la Ville de Belley, Département de l'Ain, Pré-inventaire 2007*
- *Histoire de Belley, Baron André Dallemagne, Imprimerie du Bugey 1979*
- *Hôpital Récamier de Belley, son histoire (IIIe-XXe siècles), Docteur Robert Joud, 2006*
- *Les thermes antiques du Clos de l'évêché à Belley, Emmanuel Ferber, Le Bugey n°97, 2010*
- *Le diocèse de Belley comme foyer de la première principauté savoyarde, Laurent Ripart (Université de Savoie)*
- *Le diocèse de Belley, la Maurienne et la Savoie aux origines des premiers Humbertiens, Que dit la recherche récente ? Pierre Brugnon, conférence Saint-Jean de Maurienne 2015 (Université de Savoie SHAM-SSHA)*
- *Du vicus romain à la sous-préfecture, évolution de l'urbanisme d'une ville épiscopale : Belley, Emmanuel Coux, mars 2019*

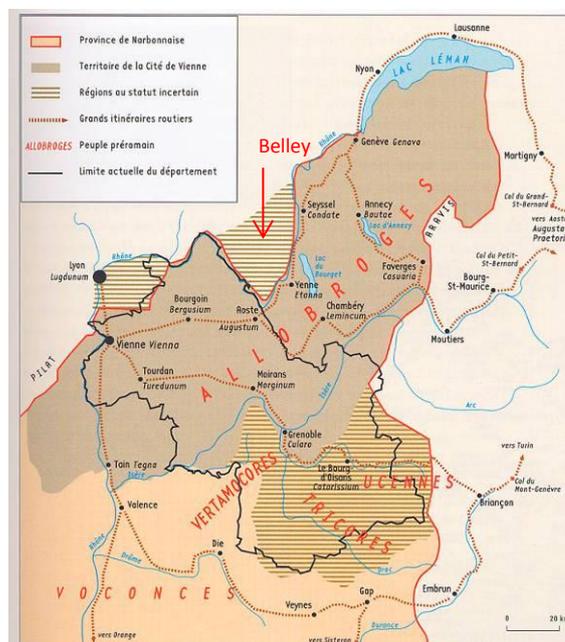
1 – Premières occupations

Au cours de l'Age du Fer (700 – 27 avant J.C) plusieurs populations gauloises sont installées dans ce qui constitue aujourd'hui le département de l'Ain. Parmi elles, les Allobroges occupent un vaste territoire qui s'étend du Rhône aux Alpes, avec Vienne pour capitale. Ils contrôlent aussi sur la rive droite du Rhône, le bassin du Furans et le Bas-Bugey jusqu'au confluent de l'Ain et du Rhône.

Belley faisait elle partie du territoire Allobroge ou Séquane ? Il semble admis aujourd'hui que Belley serait une ancienne agglomération Allobroge, une agglomération connue bien que située à l'écart des grandes voies de circulation.

Il y a peu de vestiges de cette période à Belley (quelques monnaies).

Au sud du Rhône, le territoire des Allobroges est conquis par les romains en 121 avant J.C. et se retrouve intégré dans la province romaine de Transalpine, future Narbonnaise. On ignore si la romanisation de Belley se fait à ce moment-là ou dans un second temps, en 27 avant J.C où elle aurait été intégrée dans la province romaine Lyonnaise.



La cité de Vienne, territoire des Allobroges.
Source : « Atlas du patrimoine de l'Isère »

2 – Période antique du IIème siècle avant J.C. à la fin du IVème siècle

Bien qu'éloignée du Rhône et des grands axes de circulation antique Belley devient alors un vicus c'est-à-dire une agglomération dotée d'une administration et de monuments publics.

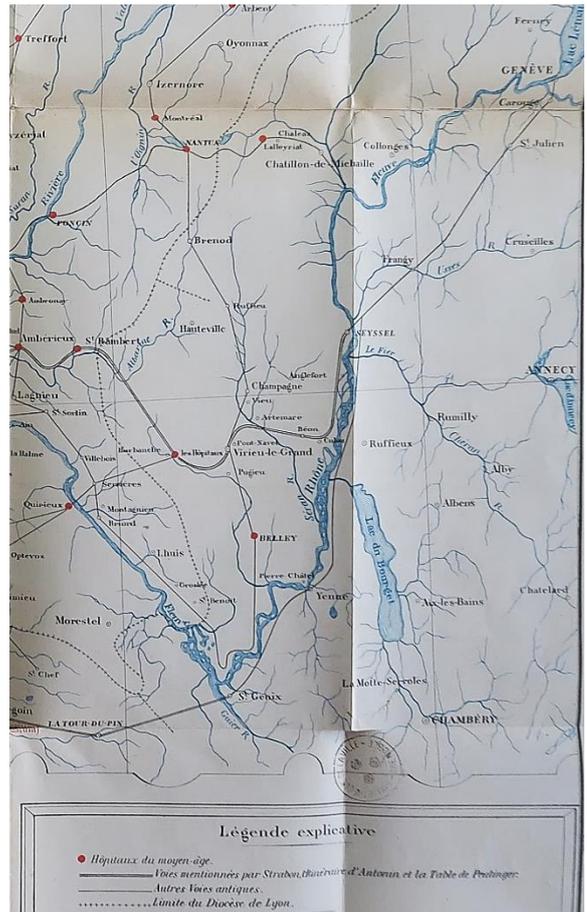
Les découvertes anciennes (21 fragments d'inscriptions antiques) témoignent de fonctions religieuses dédiées à Cybèle et d'une activité florissante du vicus, qu'il faut considérer comme une véritable ville avec ses monuments, ses institutions, ses notables. Les fouilles de 2008 ont mis au jour au croisement de la rue Sainte Marie et de la route des Ecassaz un grand complexe thermal aux décors luxueux, une voie et des habitations, dont l'occupation s'étendait du Ier au Vème siècle.

La source sulfureuse a peut-être construit la renommée de ce site à l'écart du Rhône et des grandes voies de passage.

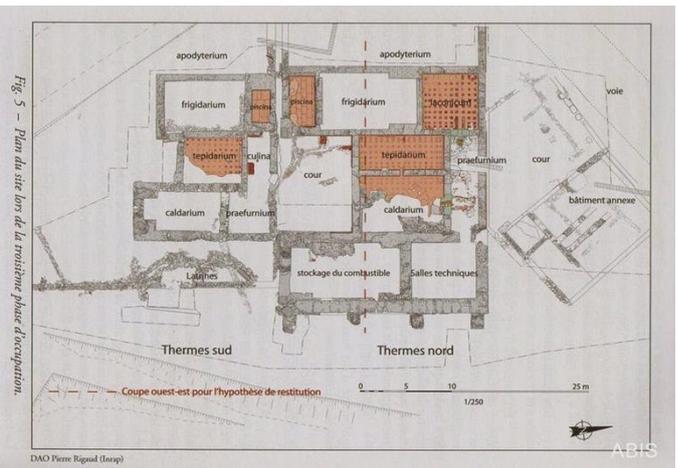
L'emplacement de la cathédrale est tenu pour avoir été celui d'un temple, au croisement de deux axes orthogonaux : le cardo (tracé de la rue Saint Jean) et le decumanus (tracé de la rue des Barons).

Le manque de fouilles archéologiques ne permet pas d'en dire plus sur l'organisation urbaine de cette agglomération supposée importante.

Pendant les grandes invasions du IVème et du Vème siècle une période d'insécurité et de guerres s'instaure. Puis en 443 les Burgondes s'installent dans la Sapaudia, territoire compris entre le Jura et les Alpes. Le royaume Burgonde se maintient jusqu'à sa conquête par les francs en 534.



Extrait de la carte « Voies antiques » par M-C Guigues
La voie principale mentionnée par Strabon passe au nord de Belley, une voie antique secondaire passe par Belley.



Fouilles des thermes de Belley et plan des thermes (DAO Pierre Rigaud Inrap)

Période antique

- Limite communale
- Cours d'eau
- ★ Vestiges
- Bâti actuel
- Courbes de niveau
- - - voies



Sources : Cadastre - IGN BD topo - MNT Europe / Réalisation : Michèle Prax - 02 - 2020

3 – Période médiévale du VI^{ème} à la fin du au XV^{ème} siècle

Au VI^{ème} siècle l'ensemble de la campagne est christianisée, les contours des diocèses sont en place. Le diocèse de Belley est créé vers 530. Son territoire s'étend sur 49 paroisses de part et d'autre du Rhône. Au VII^{ème} siècle Belley devient la capitale du « Pagus Bellicensis », qui fait partie de la Sapaudia, rattachée au royaume de Bourgogne. À la fin du VIII^{ème} siècle elle devient capitale du comté du Bugey. Autour de l'an 1000 la famille des Humbertiens (futurs comtes de Savoie) est bien introduite auprès du roi de Bourgogne. Odon tient l'évêché de Belley, Humbert est comte.

En 1032, le royaume de Bourgogne, passe sous la dépendance du Saint Empire Romain Germanique, l'empereur siégeant à Aix-la-Chapelle. En remerciement de son soutien dans la succession l'empereur fait une donation importante à Humbert qui obtient le comté de Maurienne, puis la Tarentaise, le Val d'Aoste, le Bugey, le Chablais. En conséquence Belley se trouvera réunie à la maison de Savoie. Cependant même si Amedée héritier d'Humbert est comte de Belley en 1060, la seigneurie de la ville reste une possession de l'évêque. Afin de conforter le pouvoir de ce dernier, l'empereur Frédéric Barberousse institue en 1175 les évêques de Belley princes d'empire et seigneurs de leur ville avec des droits étendus. Jusqu'à la fin du XVI^{ème} siècle, la ville de Belley sera le théâtre de la rivalité du prince évêque et du comte de Savoie.

Au XII^{ème} siècle la ville est petite et ne compte que quelques rues, mais bien située sur la route des foires de Champagne, elle va connaître une expansion économique et démographique jusqu'en 1342. En 1302 l'évêque octroie une charte de franchises, la ville est dirigée par des syndics. La seconde partie du XIV^{ème} siècle et le XV^{ème} siècle amènent le déclin avec la peste noire (1348), un incendie majeur (1385), et les ravages liés à la guerre de cent ans.

Au XIV^{ème} siècle Belley est un gros bourg de 700 feux, construit en bois et en torchis avec toits de chaume. Elle est entourée d'une enceinte qui s'ouvre sur 3 portes : porte de l'Arc à l'est, porte de Lyon à l'ouest, porte Saint Jean au sud. L'axe principal est-ouest joignant les deux portes, concentrait l'activité marchande. Le comte de Savoie installé depuis 1289 dans la maison forte de l'Arc contrôlait à la fois la porte et cette rue principale, véritable centre économique de Belley.

L'évêque contrôlait la partie sud de la ville, dans un vaste ensemble en grande partie clos qui comprenait la cathédrale reconstruite au XIII^{ème} siècle (une première cathédrale aurait été édifiée en 890), la résidence épiscopale, l'église paroissiale Saint-Laurent (XIV^{ème} siècle), un cloître, un chapitre, les maisons des chanoines et du personnel. Ici se tenait la maison des pauvres, le premier hôpital de Belley, avant son déménagement place des Terreaux.



Pagi rhônalpins carolingiens par Karl von Spruner Merz et Guillaume Delisle

En 1385 la ville est détruite par un incendie. Sa reconstruction est engagée par les comtes de Savoie, Amedée VII (1369-1391) et Amedée VIII (1391-1451), qui font remonter le mur d'enceinte, ajouter des tours et creuser un fossé. Dans la partie haute de la rue commerçante, près de la porte de Lyon, les habitants aisés font construire des maisons de pierre avec cour et jardin. On trouvait là les premières halles, et les syndics de la ville se réunissaient dans la tour de la porte de Lyon. Les artisans étaient installés dans la partie basse de la rue.

Au XV^{ème} siècle le comte de Savoie affirme son pouvoir dans la ville de l'évêque en fondant un couvent de Cordeliers. Situé dans l'enceinte même de la ville, ce couvent jouissait d'une position stratégique, à la fois proche de la cathédrale et tournée vers la partie riche de la ville (son église attire les bourgeois et concurrence celle de l'évêque). Au XV^{ème} siècle, l'évêque fait rénover la cathédrale et refaire le corps de logis du palais épiscopal.



Porte de l'Arc



Belley, Gravure de Chastillon vers 1600

Cette gravure nous donne une bonne représentation de la ville à la fin du Moyen-Âge.

La ville est enserrée dans de hautes murailles (E), entourées de fossés et d'eau. On y entre par trois portes fortifiées : la porte de Lyon (B), la porte de l'Arc (A), la porte de Savoie (G).

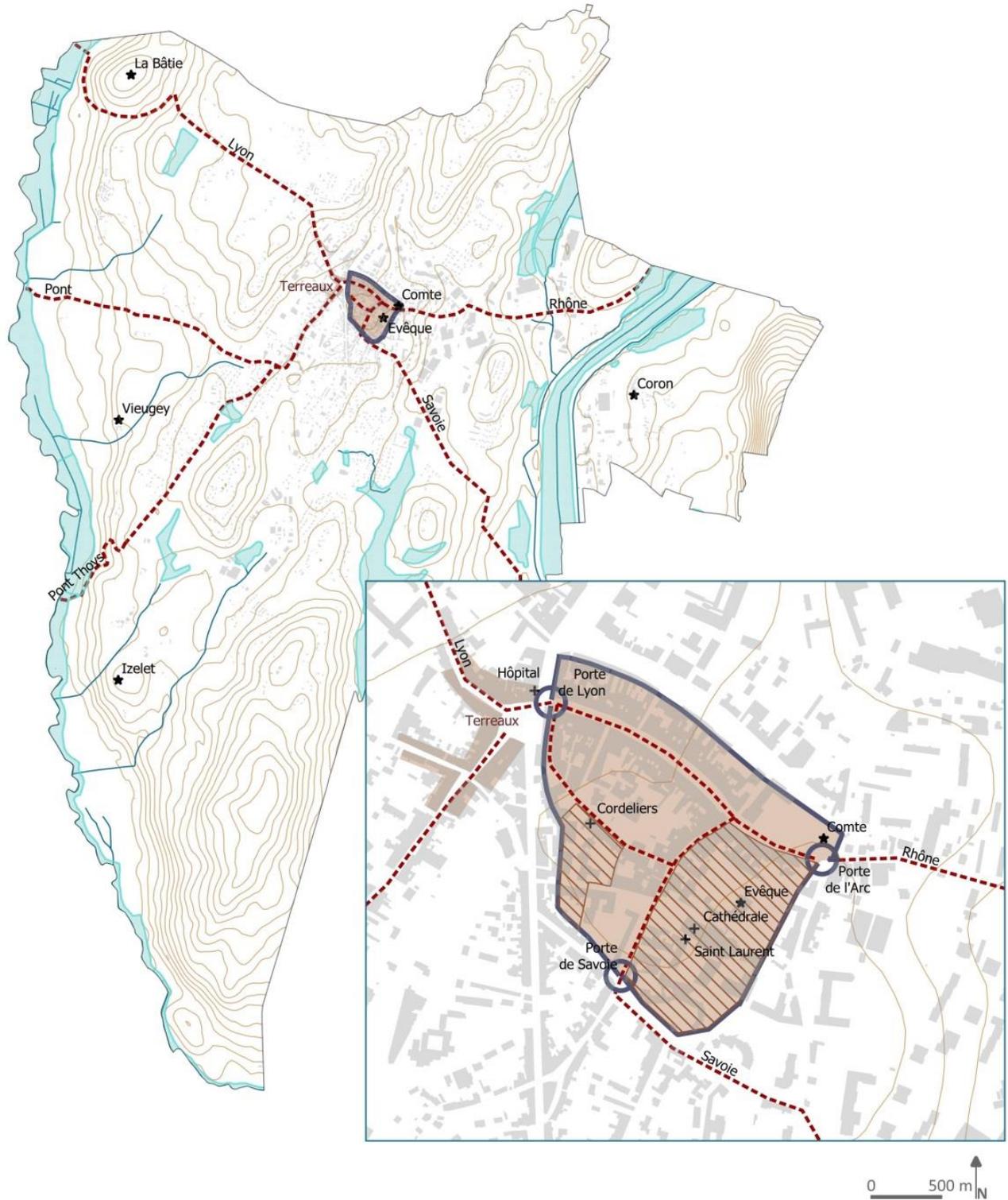
Au cœur de cette ville on reconnaît à droite l'ensemble ecclésiastique avec la cathédrale (F) et l'église Saint Laurent puis, les maisons canoniales et le doyenné. Entre la porte de l'Arc et la porte de Lyon se dressent le palais du comte de Savoie, dont le toit est ruiné (L) et les tours des maisons nobles au nord de la Grand Rue. On distingue aussi intramuros l'église des Cordeliers, au droit de la tour de l'enceinte (ancienne porte secondaire fermée)..

Face à la porte de Lyon la gravure signale l'hôpital (C) et sa chapelle, transféré hors les murs en 1342. Le faubourg des Archers (Terreaux) existe déjà, s'est développé le long des voies d'accès à la porte de Lyon on reconnaît l'actuelle rue Girerd (D), la rue Ozereau et le début de la rue Saint Martin.

Autour la campagne semble inhabitée, mais on sait que des maisons fortes tenues par les petits seigneurs commandaient les passages : les Rigaud à Vieugy (1302), Pierre de Rossillon à la Bâtie (1313), le fief des Oyzelet à Izelet (1343), une maison forte à Coron.

Période médiévale

- Limite communale
- Cours d'eau
- Porte
- + Eglise
- Bâti actuel
- - - Courbes de niveau
- - - voies
- Emprise de la Ville
- ▨ Enclos religieux
- ★ Edifice
- Enceinte de la ville



Sources : Cadastre - IGN BD topo - MNT Europe / Réalisation : Michèle Prax - 03 - 2020

4 – Période moderne - XVIème-XVIIème-XVIIIème siècle

D'une façon générale les XVIème, XVIIème et XVIIIème siècles sont marqués par l'alternance de périodes prospères et de périodes sévères caractérisées par les calamités (occupations, épidémies, disettes...). Des événements particuliers ont eu une influence sur Belley : Le traité de Lyon en 1601 qui signe la fin de la guerre entre le roi Henri IV et Charles-Emmanuel Ier de Savoie et rattache le Bugey à la France, le mouvement de la contre-réforme au XVIIème siècle en réaction aux guerres de religion, le traité de Turin qui précise en 1760 le tracé de la frontière avec la Savoie et enfin la période révolutionnaire qui porte atteinte à la vie religieuse.

En 1560 Belley devient le centre du baillage du Bugey. À ce titre elle tient le rôle de centre administratif, financier, judiciaire et accueille une prison. Le duc de Savoie installe sur la Grande Rue la maison du baillage, siège l'administration et de la justice.

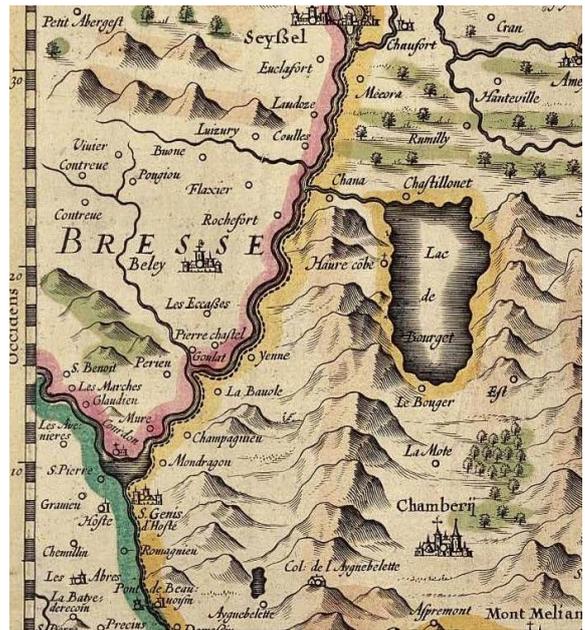
Mais à partir de 1601 le Bugey est incorporé au royaume de France (province de Bourgogne), aussi le pouvoir des ducs de Savoie s'efface, la maison du baillage devient maison du Roi, et accueille le gouverneur de la province au moment de ses inspections. Devenue française, la ville de Belley se retrouve place frontière. Elle garde son enceinte et ses portes dans un premier temps.

Après les guerres de Religion, le mouvement de la contre-réforme catholique va transformer la ville de Belley qui accueille intra-muros, le couvent des Visitandines (1622) et le couvent des Dames de Bons (1652) et hors les murs le couvent des Capucins (1620) et le couvent des Ursulines (1625).

Au XVIIIème siècle, la ville continue sa transformation en se dotant de nouveaux équipements : un nouvel hôpital (1753), un collège séminaire (1753), de nouvelles halles qui viennent s'installer place des Terreaux (1746), des fours à pain (1726), des douanes, un promenoir (1747-1764). Après l'interdiction du chaume en 1734 les toits se couvrent de tuiles et d'ardoises.

En 1760, le traité de Turin signé entre la France et le Royaume de Sardaigne régularise mais rigidifie la frontière entre les deux États. Belley, base arrière du fort de Pierre Chatel, devient garde-frontière et lieu de transit des troupes. Les échanges cessent entre Chambéry et Belley. Les itinéraires se recomposent, la nouvelle route qui relie Valence à Genève passe sur la place des Terreaux, et esquivé le centre ancien.

Mais bien qu'écartée du tracé la ville intra-muros poursuit son embellissement par des constructions d'envergure - maison des États hôtel de Province (1762 ou 67), face aux Cordeliers, nouveau palais épiscopal (1766, sur les plans de Soufflot), nouvel hôtel de ville rue Lamartine (1770) - et des aménagements divers - un mail contre le rempart nord (prévu en 1776, il sera terminé en 1817), pavage des rues et places avec des galets du Rhône, installations de fontaines et de réverbères. Dès 1770 les fossés sont comblés et on autorise les constructions contre le rempart



Carte du duché de Savoie, 1630. Archives de Savoie. La Bresse dont fait partie Belley est française, le Rhône marque la frontière entre la France et la Savoie.



Carte de Cassini, fin XVIIIème siècle. Source Géoportail. Le trait jaune indique les limites actuelles de la commune. La nouvelle route qui relie Valence à Genève est tracée.



Palais episcopal

extérieur. En 1785 les portes de Lyon et de Savoie sont démolies, les cimetières intra-muros sont déplacés.

En 1789 la Révolution bouleverse la cité épiscopale et ses communautés religieuses. Les biens de l'église sont confisqués, les clochers de la cathédrale démolis, la tour du doyen du chapitre abattue, les congrégations religieuses interdites, les couvents des Capucins et des Cordeliers vendus à des particuliers, le collège est fermé. En 1791 les fonctions paroissiales sont transférées dans la cathédrale, l'église Saint Laurent est vendue et démolie en 1793.

La réorganisation administrative de la France fait de Belley un chef-lieu de district du département de l'Ain en 1791.



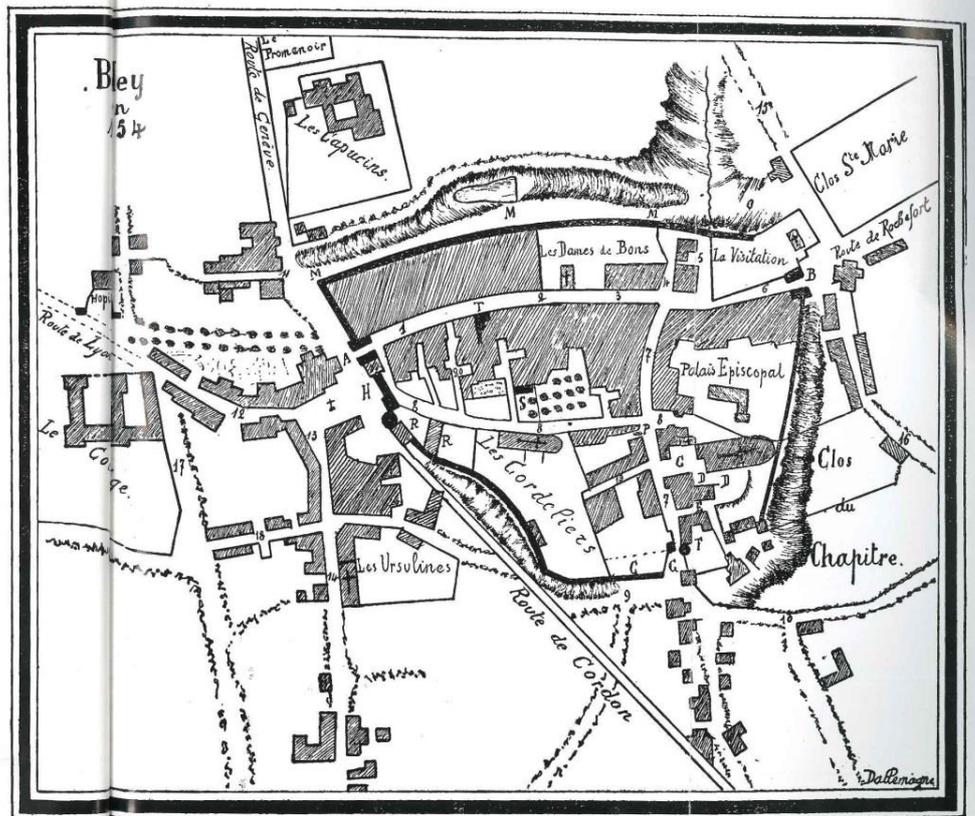
Collège séminaire (Lamartine)

En 1786 Belley compte 3 396 habitants, dont plusieurs familles de magistrats et officiers de charges nobles. Cette élite de magistrats, médecins, ecclésiastiques est formée dans son collège. 1793 : 4197 habitants

PLAN DE BELLEY EN 1754

LÉGENDE

- A Porte de Lyon.
- B Porte de l'Arc.
- C Cimetières.
- D Emplacement de l'Eglise St-Laurent et Cloître.
- E Cour du chapitre.
- F Le doyené.
- G Porte de Savoie.
- H Halles et place des Terreaux
- M Le Mail.
- O La Glacière.
- P Le four banal.
- R Ecoles chrétiennes des Frères.
- S Maison des Etats.
- T Le Baillage et les prisons.
- 1 Rue Grenette.
- 2 Rue des Drappiers.
- 3 Rue Mercière.
- 4 Rue de l'Escofferie.
- 5 Rue des Boucheries.
- 6 Montée Ste-Marie.
- 7 Rue Saint-Jean.
- 8 Rue du Bourgeois, puis des Cordeliers.
- 9 Rue du Vieux Cimetière.
- 10 Rue Sainte-Catherine.
- 11 Rue des Archers.
- 12 Rue de la Louvatière.
- 13 Rue Royale.
- 14 Rue Saint-Martin.
- 15 Chemin de Magnieu.
- 16 Chemin de Pierre-Chatel.
- 17 Rue du Colombier.
- 18 Rue des Trois-Pierres.
- 19 Rue des Barons.
- 20 La Grande Allée, puis Rue Neuve.



Plan de Belley en 1754 dressé par le Baron André Dallemaigne 1933

Ce plan représente la ville à la fin de la période Moderne. La ville est encore enserrée dans ses murailles, une partie des fossés existe encore. Les trois portes principales existent encore : la porte de Lyon (A), la porte de l'Arc (B), la porte de Savoie (G).

La ville ne compte que trois rues principales, les autres n'étant que des impasses :

l'actuelle Grand Rue qui traversait la ville de porte à porte, était la rue commerçante ; ses différentes parties portaient des noms distincts : la rue Grenette (1), la rue des Drappiers (2), la rue Mercière (3), constituaient la partie « noble » de la rue. Le comte de Savoie y avait implanté la maison du baillage (T), le couvent des Dames de Bon s'était installé là. La partie basse de la Grande rue, appelée montée Sainte Marie (6) était plus populaire et artisanale, avec les boucheries. Le couvent de la Visitation s'était installé dans ce quartier bas, mais sur le tènement du palais du comte de Savoie qui contrôlait la porte de l'Arc.

la rue Saint-Jean (7) longeait l'îlot cathédral où étaient implantés du nord au sud : le palais épiscopal, la cathédrale avec le cimetière au devant, l'église Saint Laurent et le cloître (D), le chapitre (E) et le doyené (F).

la rue des Cordeliers, autrefois rue du Bourgeois (bourg vieux ?) reliait le palais épiscopal à la porte de Lyon. C'est là que le comte de Savoie avait installé le couvent des Cordeliers. On trouvait aussi dans cette rue la maison des Etats (S) et l'école des Frères (R).

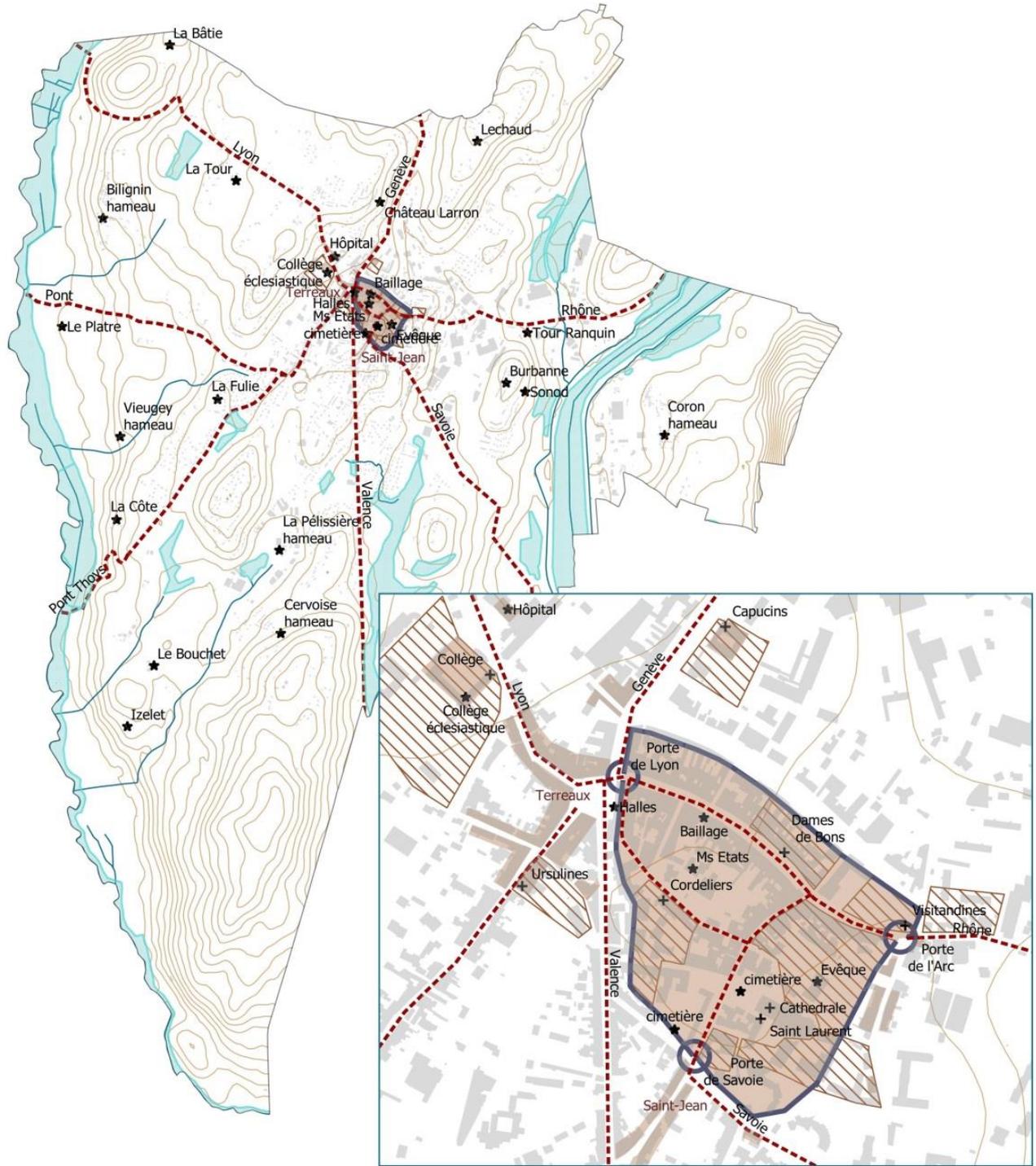
Hors les murs la ville s'est développée.

Sur un axe nord-sud le faubourg des Terreaux s'est étoffé, densifié, structuré autour de la place où se trouvent maintenant les halles et le long des rues Royale et Saint-Martin (actuelle rue Saint-Martin), rue de la Louvatière (actuelle rue Girerd), rue des Trois Pierres (actuelle rue Ozereau), rue des Archers (actuelle rue Récamier). On trouve dans ce faubourg le couvent des Capucins, le couvent des Ursulines, le collège et le nouvel hôpital. La nouvelle route qui va de Valence à Genève est à peine tracée et n'a pas encore généré de constructions.

Au sud de la porte de Savoie un petit faubourg s'est constitué le long de la rue Saint Jean. Au sud est de la porte de l'Arc un autre petit faubourg s'est formé le long du chemin de Pierre Chatel (actuelle rue Sainte Marie). Le clos Sainte Marie est le jardin des Visitandines.

Période moderne

- Limite communale
- Courbes de niveau
- Cours d'eau
- - - voies
- Enceinte de la ville
- Porte
- Emprise de la Ville
- + Eglise
- ⊞ Enclos religieux
- ★ Edifices
- Bâti actuel



Sources : Cadastre - IGN BD topo - MNT Europe / Réalisation : Michèle Prax - 03 - 2020

5 – Période contemporaine

XIX^{ème} siècle

En 1800 Belley devient sous-préfecture : la résidence et les bureaux s'installent dans le palais épiscopal inoccupé, puis déménagent en 1818 à l'entrée de la rue des Cordeliers, dans la maison Berthet. La vie religieuse reprend : la cathédrale rendue au culte devient église paroissiale (1802), le collège du petit séminaire rouvre (1803-1808). En 1823 le siège épiscopal est rétabli. Belley voit arriver plusieurs congrégations religieuses à vocation d'enseignement (les Maristes, les Bernardines, les frères de la Sainte Famille, les Sœurs de Saint Joseph).

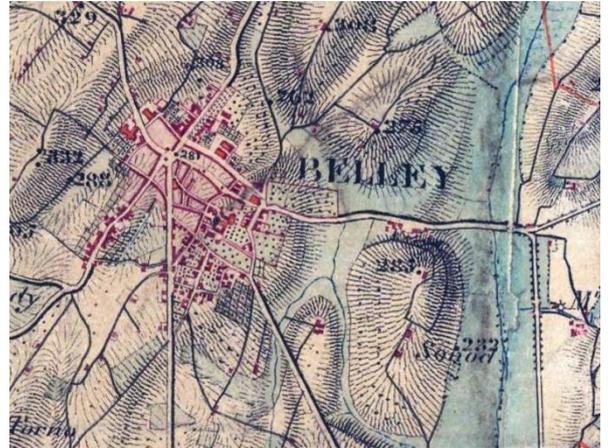
Après le tremblement de terre de 1822, la porte de l'Arc est démolie (1823), la cathédrale est partiellement reconstruite (1835). La ville se dote d'une prison (1836) d'un palais de justice (1840), d'une direction des douanes qu'elle installe dans l'ancien couvent de la Visitation et de nouvelles halles (1855). Mais Belley bien que sous-préfecture va demeurer à l'écart du trafic ferroviaire majeur : en 1856 le tracé Lyon Genève passera au nord, la gare sera construite à Culoz.

Suite à l'annexion de la Savoie en 1860, Belley perd son rôle de frontière. La sous-préfecture déménage dans le bâtiment des douanes devenu inutile, la mairie s'installe dans l'ancien bâtiment de la sous-préfecture.

En 1872 Belley compte 4 684 habitants. La vie reste très provinciale et rurale, rythmée par les foires et marchés. Mais sous la menace de l'Allemagne, la présence militaire s'accroît en 1874. En raison de sa position géographique près de l'Italie, Belley devient un centre de garnison stratégique en accueillant deux bataillons du 133^{ème} régiment d'infanterie, soit près de 3000 hommes. Une première caserne est construite en 1875 (devenue caserne Sibuet en 1886), puis une seconde (caserne Dallemagne en 1913), elles restèrent occupées jusqu'en 1948.

A la fin du XIX^{ème} siècle Belley compte 6 070 habitants. C'est un gros bourg aux fonctions administrative (sous-préfecture, tribunal) religieuse (évêché, congrégations) militaire (casernes) et commerciale (foires et marchés). L'activité industrielle débute avec la tannerie « sans couture » créée en 1898. Mais la ville reste isolée, seulement rattachée au réseau ferré secondaire depuis 1880-84 (Belley-Virieu/Bressins-Belley) ; l'économie stagne.

Au tournant du siècle la ville s'attache à sa modernisation : adduction d'eau (1864-1898), trottoirs aménagés (1869), réverbères au gaz (1876) puis à l'électricité (1910), chaussées couvertes de macadam (1884), assainissement (à partir de 1906), ...



Carte d'Etat Major, vers 1860. Source Géoportail



Palais de Justice



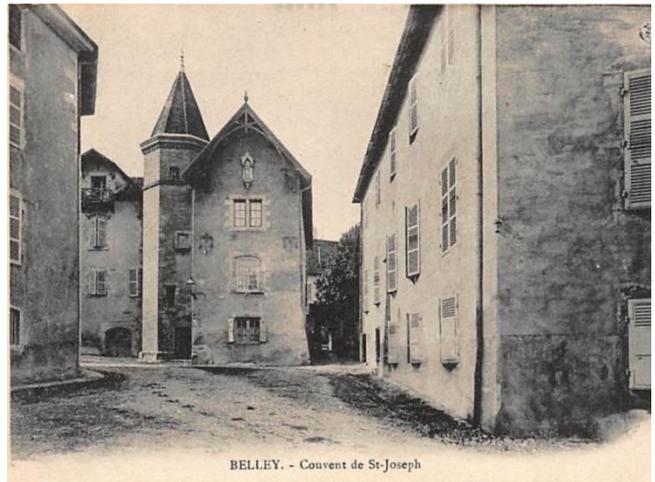
Maison Berthet, préfecture puis hôtel de Ville



Les halles place des Terreaux



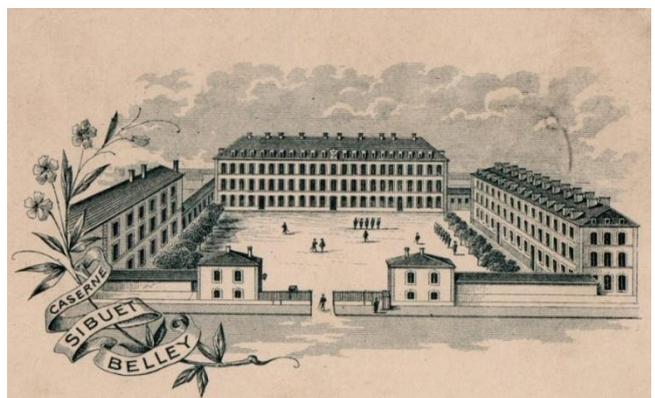
Grande Rue



Couvent Saint-Joseph, installé dans les bâtiments du Chapitre



Rue de Cordon (République)



Caserne Sibuet



Place des Terreaux et rue Saint-Martin



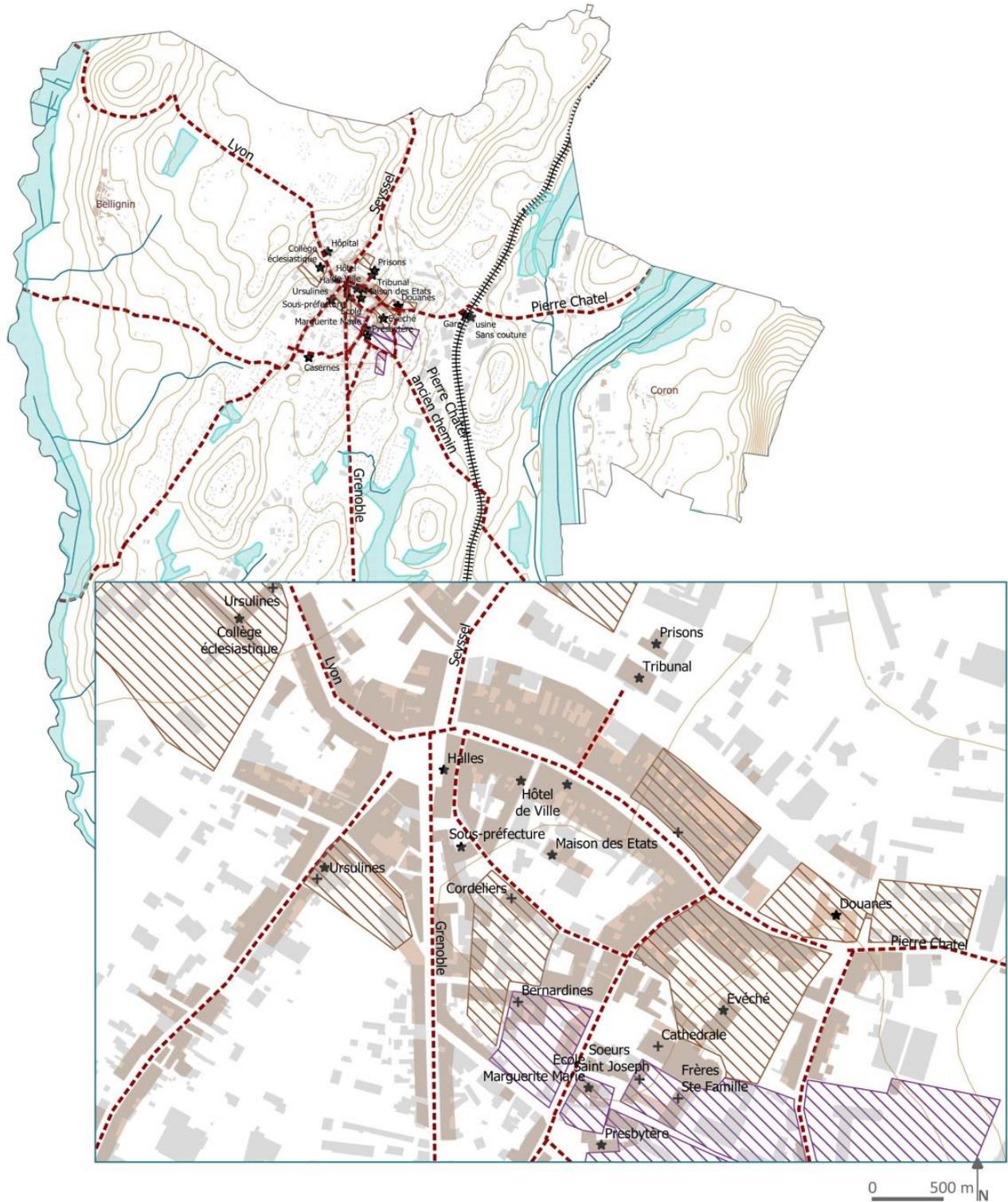
Caserne Dallemagne



Tannerie « sans couture » près de la gare

Période contemporaine (19ème siècle)

- Limite communale
- Courbes de niveau
- Cours d'eau
- voies
- +++ voie ferrée
- Emprise de la Ville
- + Eglise
- ▨ Enclos religieux 18e
- ▧ Enclos religieux 19e
- Bâti actuel
- ★ Edifices



Sources : Cadastre - IGN BD topo - MNT Europe / Réalisation : Michèle Prax - 03 - 2020

XXème siècle

Dans la première partie du XXème siècle, la fonction militaire de la ville s'affirme, en 1927 Belley accueille un troisième bataillon (régiment des tirailleurs marocains). La fonction religieuse ralentit puis reprend après les lois de laïcisation de 1901 à 1907 qui frappent les écoles et les congrégations religieuses, et de séparation de l'Église et de l'État de 1905. L'évêque réintègre le palais épiscopal et fait construire en 1931 un grand séminaire qui restera en fonction jusqu'en 1966. Le début du siècle est aussi marqué par la fondation en 1908 de la société savante «Le Bugey» qui étudie le patrimoine et l'histoire régionale. Le palais épiscopal est classé Monument Historique en 1932.



Grand séminaire, 1931

La seconde partie du XXème siècle est marquée par le déclin des fonctions traditionnelles (foires, évêché, grand séminaire, casernes) au profit d'autres activités. L'industrialisation prend son essor dans les années 50, en 1965 la tannerie «sans couture» devenue «le Tanneur» emploie 700 salariés, les grues Pingon 600 salariés, Céfilac 600 salariés. Ces entreprises s'étaient implantées au bas de la ville à proximité des moyens de transport (voie ferrée, route nationale) entraînant avec elles d'autres constructions liées à des activités métalliques, électriques, électroniques. La fonction médicale se développe également avec l'agrandissement l'hôpital à partir de 1951, ainsi que l'enseignement public et privé ; Belley accueille aujourd'hui plus de 3000 élèves (cité scolaire).



Hôpital 1951

Les casernes Sibuet et Dallemagne détruites ont laissé la place à une nouvelle gendarmerie et une caserne de garde mobiles, un centre administratif, un espace d'animation et un boulodrome.

Au début des années 80 le canal de dérivation du Rhône a assaini le secteur et a permis de développer des activités de loisirs : aviron, nautisme, pêche, ...



Usine Le Tanneur

En 1978 Belley reste siège épiscopal mais la résidence de l'évêque et services sont transférés à Bourg en Bresse.

En 1999 Belley compte 8004 habitants.

Cette croissance s'est traduite par une forte empreinte urbaine :

- La ville a dû faire face à un fort besoin de logements : quartiers d'immeubles (la bouvardière, château Laron, Lechaud, Bel Air, clos Morel) et quartiers de lotissements (la Poisade, Sonod, les Brères, la Fulie) se sont implantés en périphérie.

- La création et le développement des activités ont entraîné l'aménagement en périphérie de zones spéciales pour l'artisanat l'industrie et la vente en grande surface (Ousson, Coron, Pelissière). Les pôles d'activité ont pris de plus en plus d'importance en dehors de la ville le long de la D 1504 et la D992. Aujourd'hui le tissu industriel est composé d'une cinquantaine d'entreprises aux activités diversifiées.



Canal de dérivation du Rhône

Période contemporaine (20ème siècle)

- Limite communale
- Cours d'eau
- ### voie ferrée
- ▨ Activités
- Emprise de la ville
- Courbes de niveau
- - - voies
- ★ Edifices



Sources : Cadastre - IGN BD topo - MNT Europe / Réalisation : Michèle Prax - 02 - 2020

6 – Aujourd’hui

Aujourd’hui, Belley compte 9 133 habitants (2016). Depuis 1943 la mairie a quitté la rue des Cordeliers pour s’installer dans l’ancien hôtel de Villeneuve, depuis 1983 les bureaux de la sous-préfecture ont trouvé place dans l’ancien couvent des Bernardines.

Le centre-ville a gardé les activités traditionnelles de service et commerce et possède des attraits touristiques de par son centre historique.

Toutefois le centre ancien se dépeuple. De nombreux bâtiments restent inhabités et se dégradent, des tènements historiques sont démolis et reconstruits.

Dans certaines rues les commerces ferment.



Office du tourisme de Belley, installé dans l’ancien Hôtel des Ducs de Savoie, Monument Historique.



Démolition du site du Couvent de la Visitation. On distingue les bases de l’ancien palais du comte de Savoie. Photo Google Maps



Rue Saint-Jean, commerces fermés.

3 Paysage

Jean Anthelme Brillat-Savarin écrit à propos de Belley et du Bugey :

« Belley, capitale du Bugey, pays charmant où l'on trouve de hautes montagnes, des collines, des fleuves, des ruisseaux limpides, des cascades, des abîmes, vrai jardin anglais de cent lieues carrées (...) »

Jean Anthelme Brillat-Savarin, Physiologie du goût

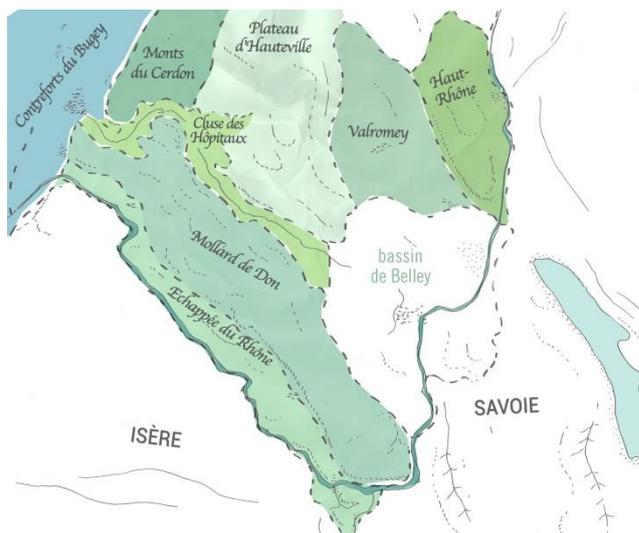
Cette partie s'appuie principalement sur

- *Unités paysagères de l'Observatoire régional des paysages de Rhône-Alpes*
- *Atlas des paysages de l'Ain*
- *Rapport de présentation du PLU de Belley*
- *Richesses touristiques et archéologiques de la ville de Belley*

1 – Contexte paysager

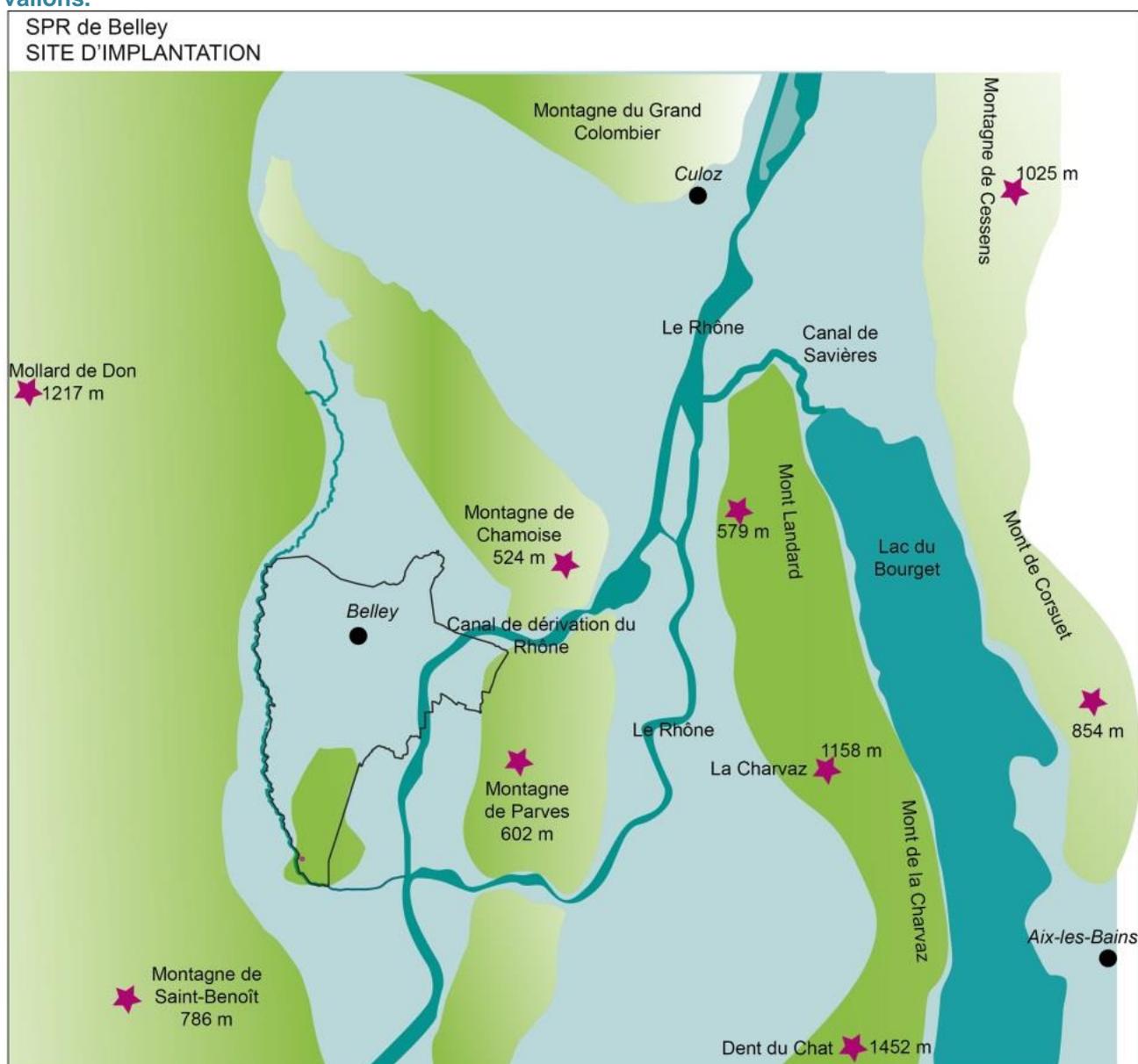
Le bassin de Belley : une transition entre l'Ain et la Savoie

- au nord : le Haut-Rhône et le Valromey, dernier plis du Jura (le Grand Colombier - 1534m),
- au nord-est le plateau d'Hauteville et la Cluse des Hôpitaux,
- au sud-ouest : le Mollard de Don (1217m) s'étire le long de la plaine de l'échappée du Rhône appuyant celle-ci par une ligne de crêtes,
- au sud et à l'est : les premiers reliefs de la Savoie déclinent doucement vers le Lac du Bourget.



Belley s'articule autour d'un site de coteaux. Les collines séparées les unes des autres par des vallons.

Source : Atlas des paysages de l'Ain - Unité du Bassin de Belley



Topographie : Un paysage de collines cadré par les montagnes

Organisation du territoire dans un axe Nord-Sud marqué par :

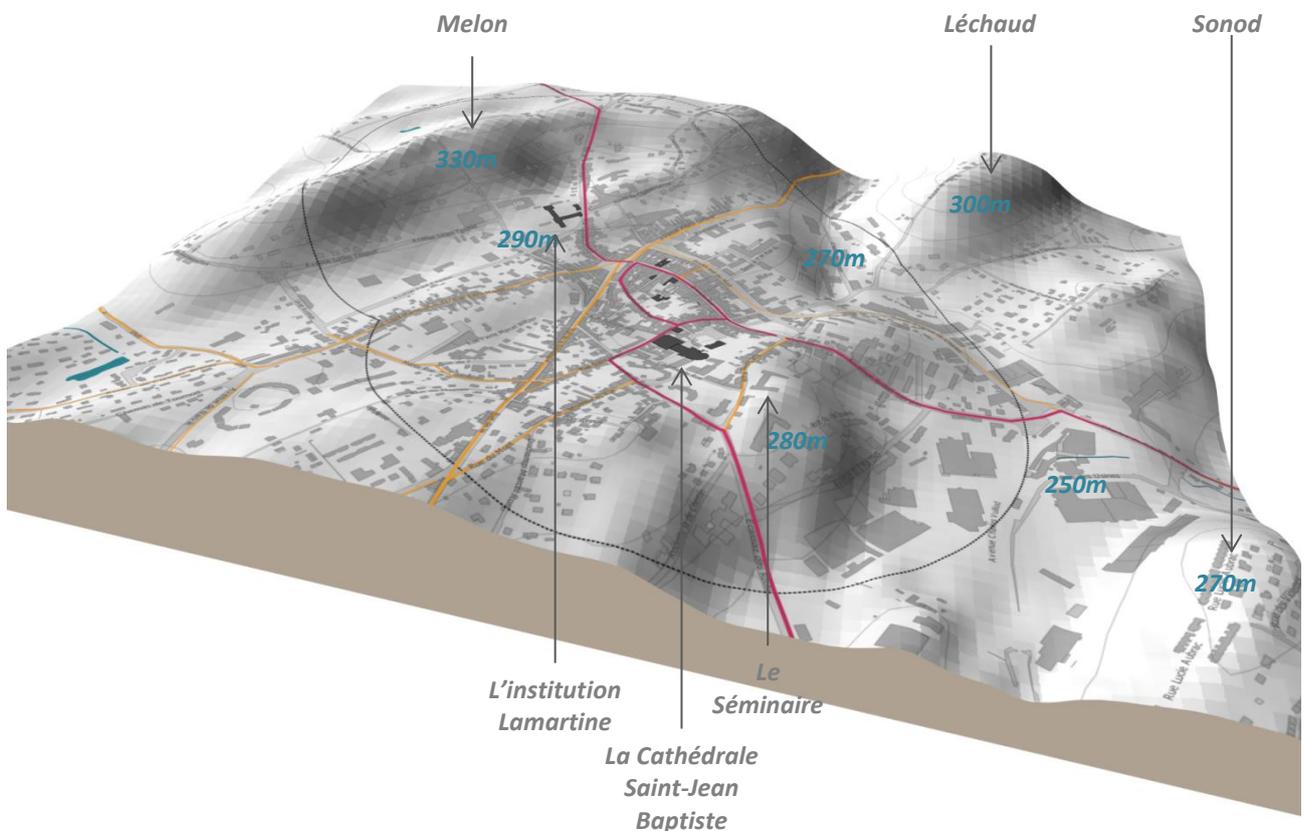
- Les montagnes à l'Ouest (Mollard de Don) et à l'Est (Montagne de Parves) qui dominent la ville respectivement à environ 400m et 600m d'altitude. Elles constituent des fronts visuels.
- Les vallées du Furans (Ouest) et de l'Ousson (Est)
- Les nombreuses petites collines qui caractérisent le bassin de Belley. La plus importante, au Sud, la Rothonne culmine à 381m d'altitude.

La ville s'est implantée au cœur des collines sur un léger mouvement de terrain, en retrait des marécages et terres inondables le long de l'Ousson.

Cf. carte page suivante

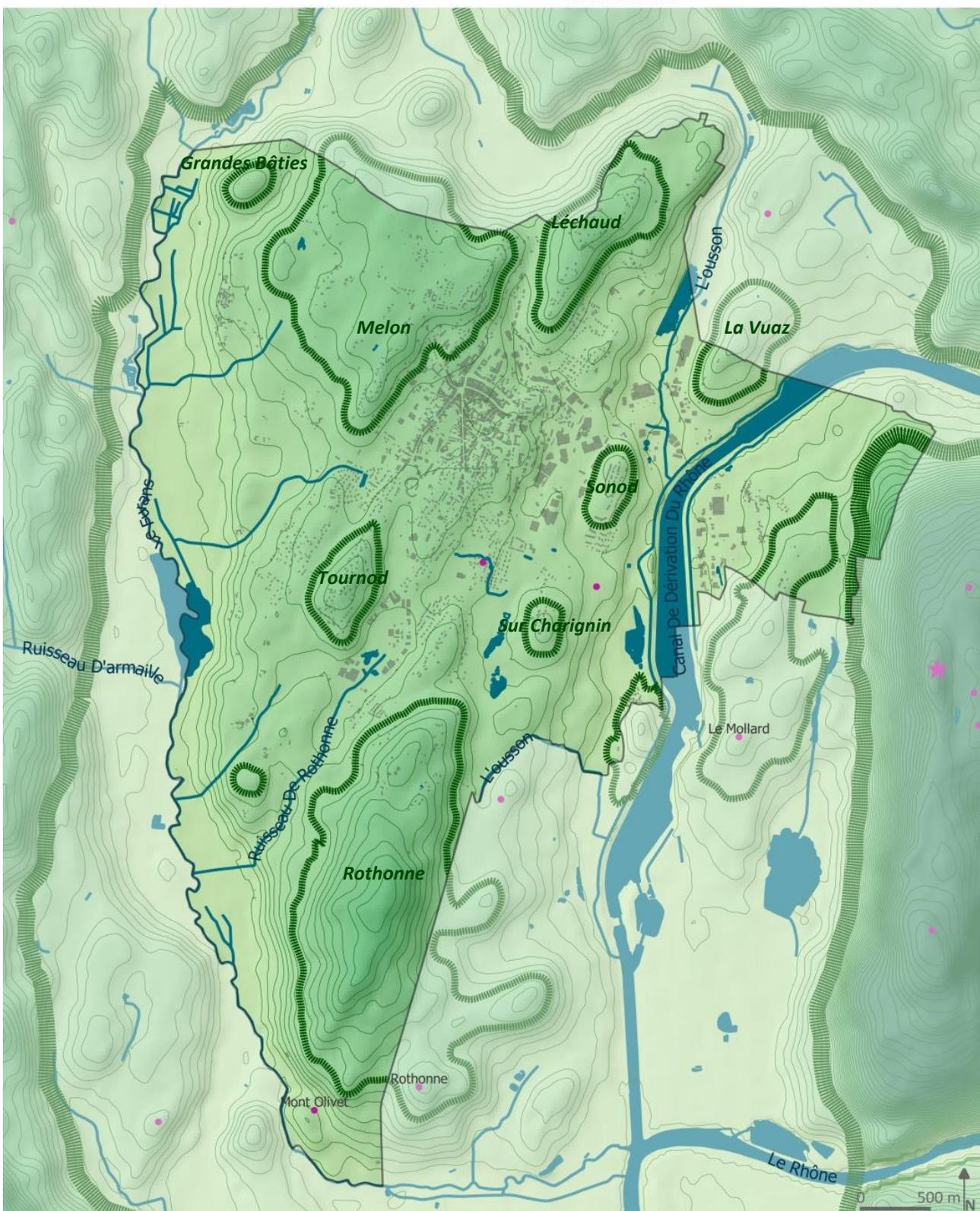
Une ville implantée sur la topographie vallonnée

Des situations dominantes et dominées, des effets de cols et effets de balcons



Topographie

- | | | | | |
|--------------------|-------------|---------|---------------------------------|----------------|
| □ Limite communale | Topographie | ■ 300m | — Courbe de niveau (pas de 10m) | ▨ Collines |
| ■ Surface en eau | ■ 100m | ■ 400m | ★ Montagne | ▨ Front visuel |
| — Cours d'eau | ■ 200m | ■ >500m | ● Autre sommet | ■ Bâtiment |



Sources : Cadastre - IGN BD topo - MNT Europe / Réalisation : Sites & Paysages - 01 - 2020

Formations géologiques

Le bassin de Belley est au cœur d'un faisceau de plis de la terminaison méridionale du Jura moulés sur le bloc rigide du plateau de Crémieu et formés de terrains jurassiques et crétacés plissés et faillés. Il correspond à un large synclinal crétacé occupé par un épais remplissage de molasse souvent masqué par un recouvrement de moraines abandonnées par les glaciers ou par des épandages alluviaux fluvioglaciaires ou fluviaux.

> Les terrains du Secondaire

Les formations du Secondaire correspondent aux niveaux calcaires et marneux du Jurassique et du Crétacé. Ils affleurent essentiellement dans les bombements anticlinaux, d'orientation Nord-Sud, à l'Est et à l'Ouest du territoire communal.

> Les terrains du Tertiaire

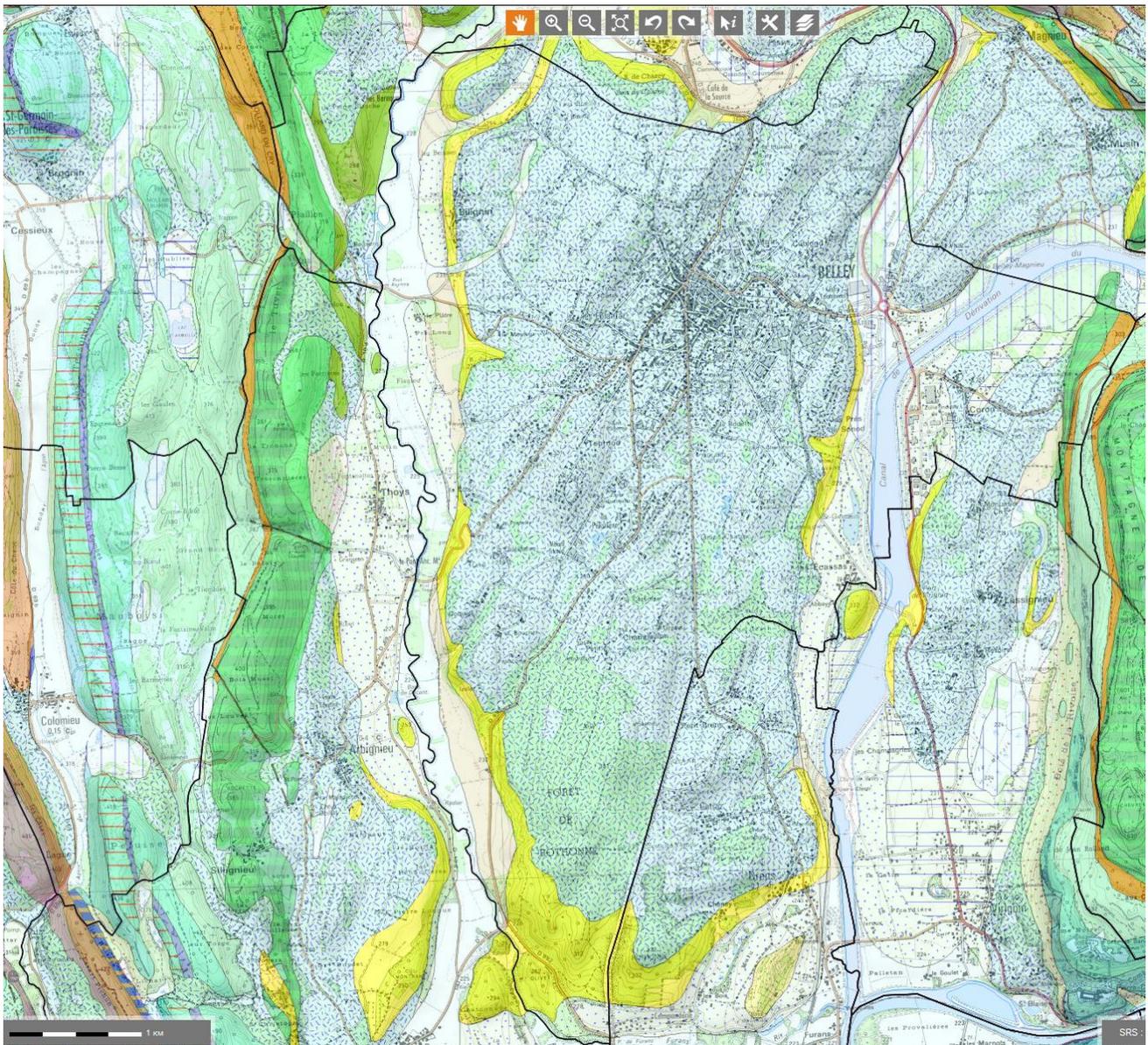
Les formations du Tertiaire sont une molasse grise argilo-sableuse et des sables blonds molassiques, plus ou moins marneux, plus ou moins induré. Cette formation, résultant de l'accumulation d'anciens dépôts deltaïques marins, amenés par les fleuves qui descendaient de la chaîne alpine naissante, est constituée de galets de taille décimétrique souvent compactés ou liés par un ciment molassique.

> Les terrains du Quaternaire

- Les formations d'origine glaciaire sont constituées de dépôts morainiques (agglomérats de galets mêlés de blocs, enrobés dans de l'argile) laissés par le glacier du Rhône et présents sur la majorité du territoire communal, d'alluvions fluvio-glaciaires (nature graveleuse à matrice sableuse) dans les vallées de l'Ousson et du Furans, de dépôts glacio-lacustres à l'est.

- Le glacier du Rhône a également déposé de très gros blocs erratiques dont certains, de la famille des granites, ont été creusés de cupules dont le nombre et les dimensions varient.

- Les dépôts quaternaires récents sont représentés par les alluvions fluviales récentes, déposées dans le fond de la vallée du Furans, des colluvions de composition argileuse et caillouteuse pouvant se situer en pied de versant.



Source : Infoterre – BRGM

- Fz**
Alluvions fluviales récentes et actuelles indifférenciées : graviers, galets, sables, argiles et marnes, localement tourbe.
- FGyb**
Alluvions fluvio-glaciaires du Würm récent
- Gy**
Dépôts morainiques würmiens indifférenciés
- GLyb**
Dépôts glacio-lacustres du Würm récent
- Pz**
Dépôts palustres (limons, tourbes) récents à actuels
- C**
Colluvions (de versants et de fonds de vallons) non différenciées
- m(1)**
Sables blonds molassiques, molasse grise argilo-sableuse. Miocène indéterminé
- n1-2**
Calcaires et marnes. Berriasien-Valanginien indifférenciés
- jP**
Faciès purbeckien : calcaires cendrés, calcaires et marnes blanchâtres, calcaires fins à cailloux noirs et marnes vertes, laminites. Tithonien supérieur - Berriasien inférieur
- j7**
Calcaires à tubulures, calcaires "flammés" et calcaires dolomitiques ("Couches du Chailley" et "Tidalites de Vouglans"), dolomies. Tithonien

2 – Perceptions visuelles

Contexte et axes de perception

La situation géographique et topographique offre des vues remarquables sur le grand paysage comme sur le patrimoine bâti. Les collines qui cernent la ville offrent des points de vue sur la ville et sur le grand paysage. L'urbanisation des collines tend à altérer les vues voire les supprimer.

Perceptions des sommets et montagnes emblématiques :

- vers le nord : la montagne du Grand Colombier,
- vers l'ouest : le Mollard de Don,
- vers l'est : la montagne de Parves, puis le Mont Landard et Mont de la Charvaz, Mont-Blanc au loin,
- Vers le sud-est : les massifs de la chartreuse et du Vercors au loin.

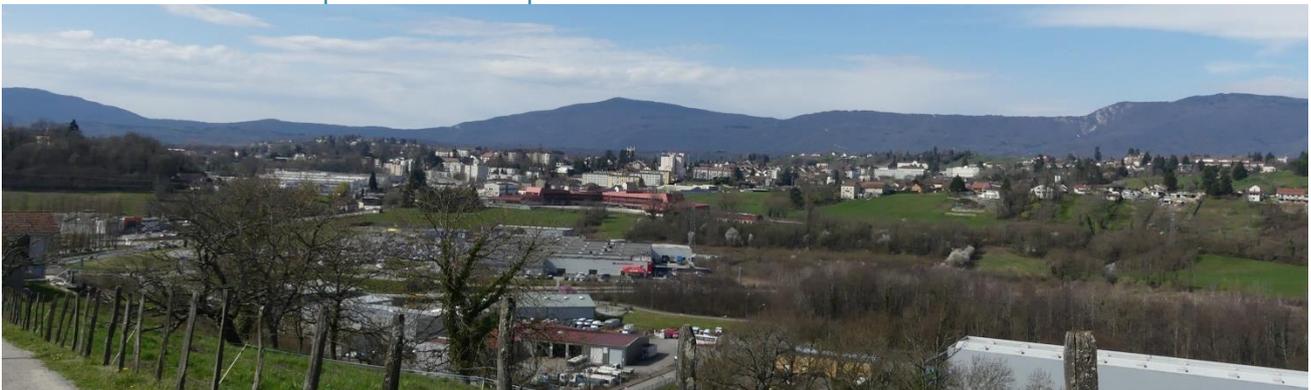
Intervisibilités entre la ville et les collines qui la cernent :

- Melon
- Léchaud
- La vuaz
- Sonod
- Sur Charignin
- Tournod

Typologie des vues

- Des ouvertures visuelles notamment depuis les collines ou les hameaux, mais également quelques ouvertures depuis la ville (souvent permises par des espaces de stationnement)
- Des points repère et points d'appel du regard, formés par le bâti remarquable (cathédrale, bâtiments repère)
- Des vues axiales (cadrées par les rues) ou échappées visuelles (vues latérales non cadrées par une rue).

- [Vues sur la ville depuis les collines qui la cernent](#)



a- Depuis la Vuaz, vers Belley



b- Depuis la route de Braille, vers Belley



c- Depuis la route de Sur Melon, vers Belley



d- Depuis le chemin Sur Charignon, vers Belley



e- Depuis la route de Lechaud, vers Belley



1- Depuis le chemin de Tournod, vers Belley



2- Depuis le chemin de Chêne, vers Belley



f- Depuis le chemin Sur Charignon, vers Belley



- Des ouvertures visuelles depuis la ville



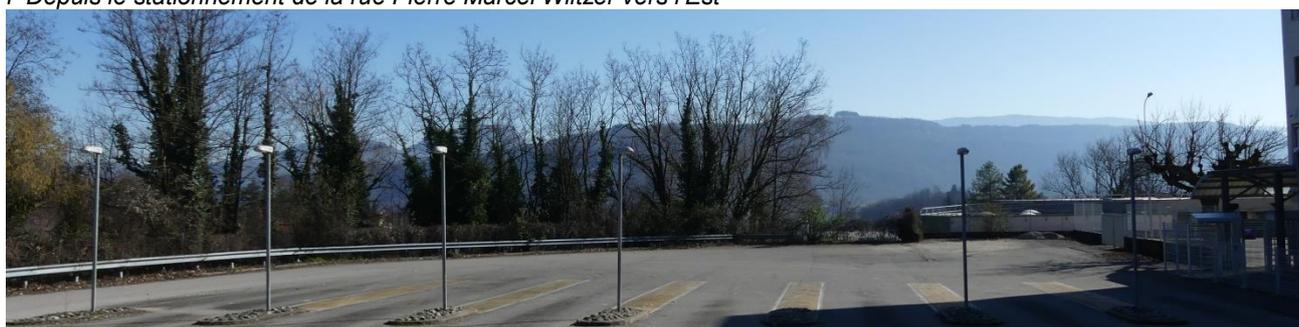
g- Depuis la route de Braille vers l'Est



h- Depuis la rue Pablo Picasso et l'Espace Jules Ferry vers l'Est



i- Depuis le stationnement de la rue Pierre Marcel Wiltzer vers l'Est



j- Depuis le Promenoir vers le grand paysage, vers l'Est



k- Depuis la rue Sainte-Marie, vers l'Est



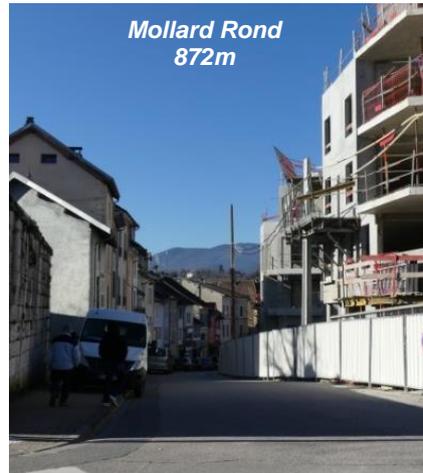
l- Depuis Saint-Anthelme, vers l'Est

- Des vues axiales (cadrées par les rues) vers les sommets environnants

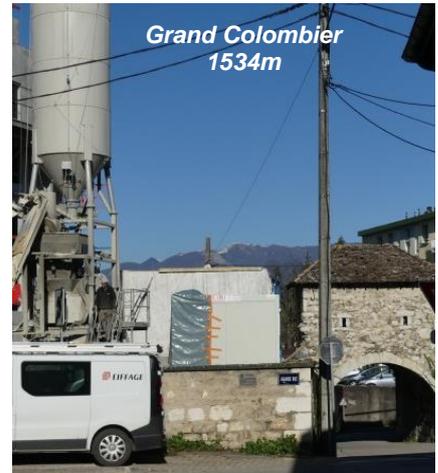
Au sein de la ville, hormis les ouvertures permises par les espaces publics de respiration, la structuration urbaine compose des vues axiales (vues dans l'axe de la rue) intéressantes vers le grand paysage et les montagnes emblématiques.



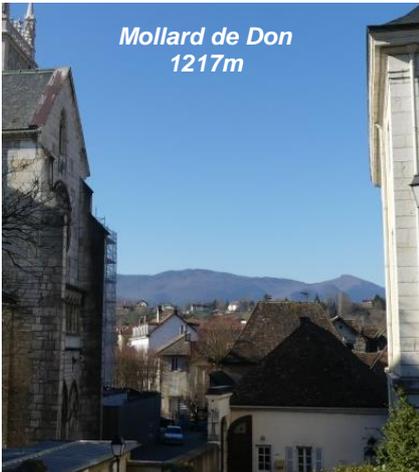
3- Depuis l'avenue Brillat Savarin vers l'Est



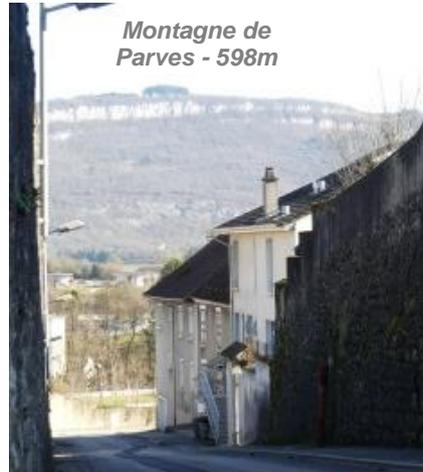
4- Depuis la grande rue vers l'Ouest



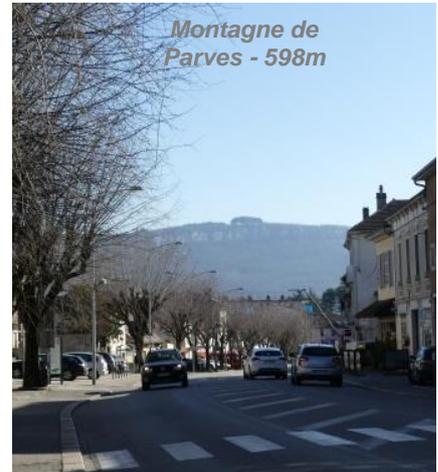
5- Depuis la rue Sainte-Marie vers le Nord



6- Depuis la rue de Savoie vers le Nord-Ouest



7- Depuis la rue de Savoie vers l'Est



8- Depuis le boulevard du mail vers l'Est



9- Depuis le Parc épiscopal

- Des points d'appel visuels remarquables perçus en vues axiales ou en échappées visuelles (vues latérales)

La commune dévoile de nombreux points d'appel visuel remarquables qui constituent également des points repère du paysage urbain :

- La Cathédrale, comme point repère majeur
- Le séminaire Saint-Anthelme
- L'hôpital
- Le Couvent Bon Repos



10- Depuis la rue des Barons



m- Depuis la rue du Chapitre



11- Depuis la rue Saint-Martin



12- Depuis le stationnement de la rue Pierre Marcel Wiltzer



13- Depuis la rue des Cordeliers



14- Depuis le stationnement de la rue des Cordeliers



15- Depuis le passage Baudin



16- Depuis la rue Gabriel Taborin



17- Depuis la rue Pablo Picasso vers la Cathédrale



d- Depuis le chemin sur Charignon vers le séminaire Saint-Anthelme



18- Depuis la rue Gabriel Taborin vers le séminaire Saint-Anthelme



19- Depuis l'avenue Charles Vulliod vers le séminaire Saint-Anthelme



20- Depuis le parc épiscopal vers Saint-Anthelme



21- Depuis la rue Sainte-Marie vers le couvent de Bon Repos



22- Depuis le Boulevard du Mail vers l'hôpital



23- Depuis la rue des Cordeliers vers le palais épiscopal



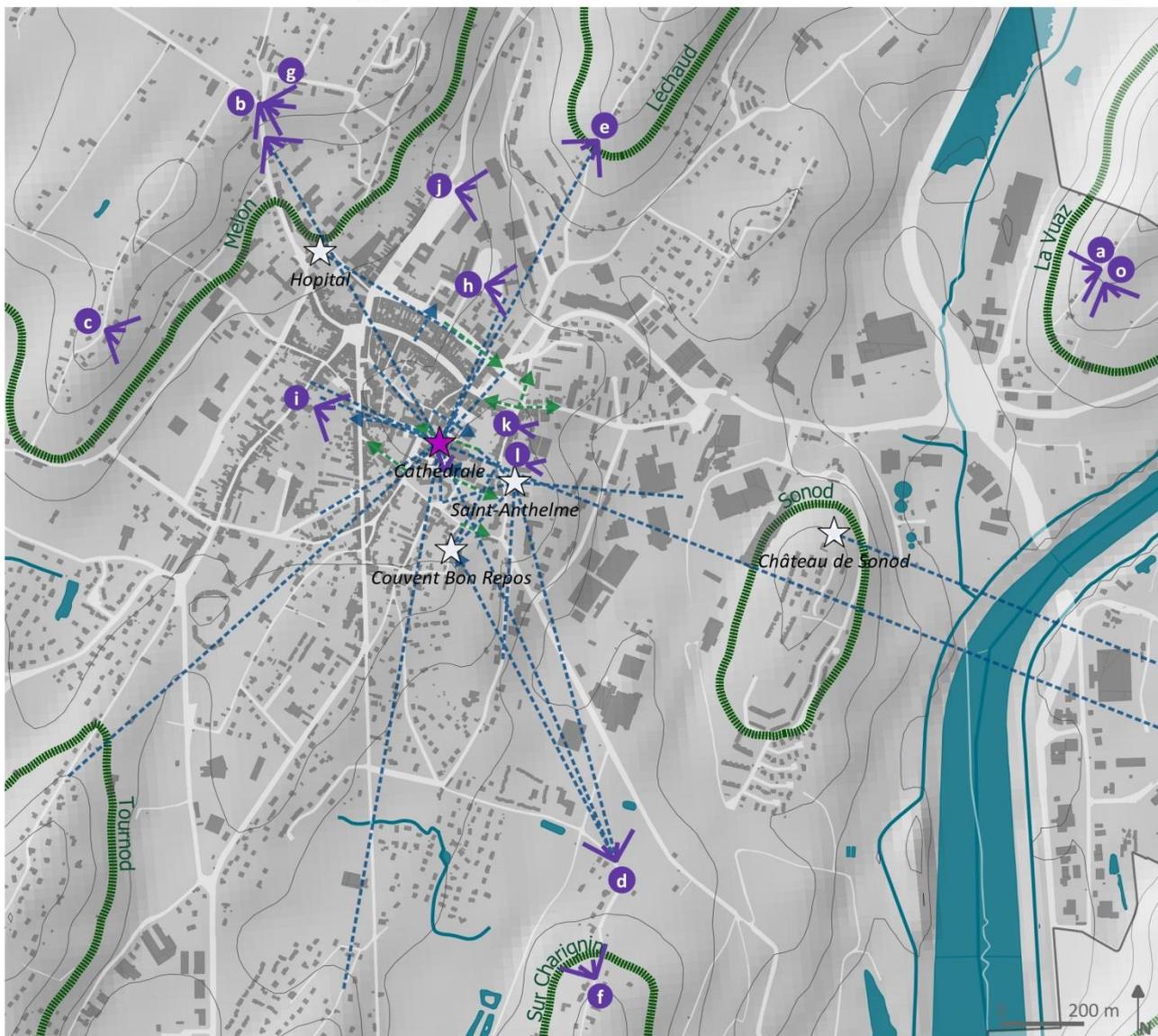
24- Depuis la rue des Barons



25- Depuis la Grande rue vers le palais de justice

Perceptions visuelles

- | | | |
|---------------------------------|-----------------------|---|
| □ Limite communale | ■ Bâtiment | ☆ Point repère |
| ■ Surface en eau | ▬ Colline | → Vue axiale ou échappée visuelle vers le grand paysage |
| — Cours d'eau | — Ouverture visuelle | → Vue axiale ou échappée visuelle vers un bâtiment repère |
| — Courbe de niveau (pas de 10m) | ★ Point repère majeur | |



Sources : Cadastre - IGN BD topo - MNT Europe / Réalisation : Sites & Paysages - 03 - 2020

Perceptions visuelles

- Limite communale
- Surface en eau
- Cours d'eau
- Courbe de niveau (pas de 10m)
- Bâtiment
- ▨ Colline
- Ouverture visuelle
- ★ Point repère majeur
- ☆ Point repère
- > Vue axiale ou échappée visuelle vers le grand paysage
- > Vue axiale ou échappée visuelle vers un bâtiment repère



Sources : Cadastre - IGN BD topo - MNT Europe / Réalisation : Sites & Paysages - 03 - 2020

- Les vues vers et depuis les hameaux

Coron



n- Depuis la route du Four, vers Sonod



o- Depuis la Vuaz, vers Coron



p- Depuis la route de la cote, vers Sonod



26- Depuis la route du Pigeonnier vers Belley et la cathédrale



27- Depuis la route du Four, vers le château de Sonod



n- Depuis la route du Four, vers Coron

Les Ecassaz



p- Depuis la route des Ecassaz vers les Ecassaz



p- Depuis la rue des Ecureuil vers les Ecassaz



p- Depuis la rue des Ecureuil vers la chapelle

Billignin



28- Rue Gertrude Stein



29- Rue Gertrude Stein



r- Rue des Hirondelles



s- Rue des Rouges Gorges



30- Depuis la rue Gertrude Stein



t- Depuis le chemin de Billignin

Perceptions visuelles

□ Limite communale

■ Surface en eau

— Cours d'eau

— Courbe de niveau (pas de 10m)

■ Bâtiment

■ Colline

— Ouverture visuelle

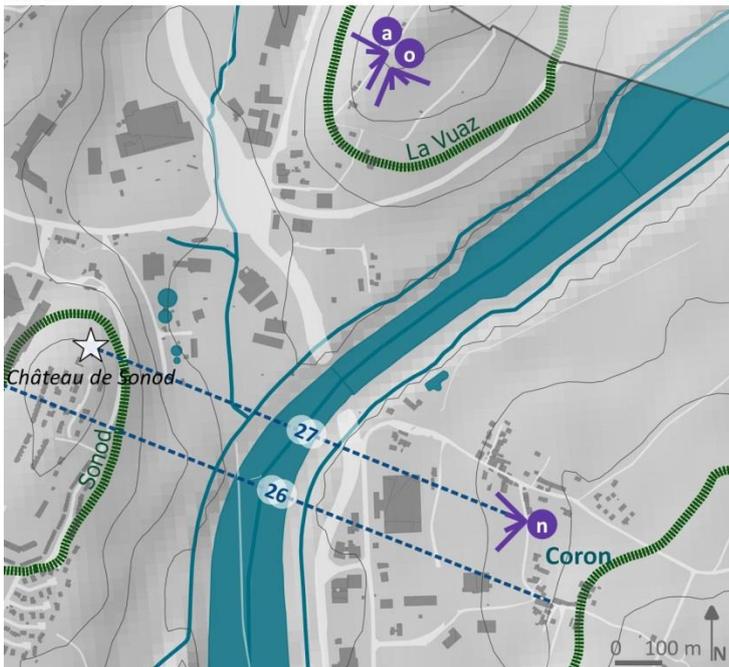
★ Point repère majeur

☆ Point repère

→ Vue axiale ou échappée visuelle vers le grand paysage

→ Vue axiale ou échappée visuelle vers un bâtiment repère

Coron

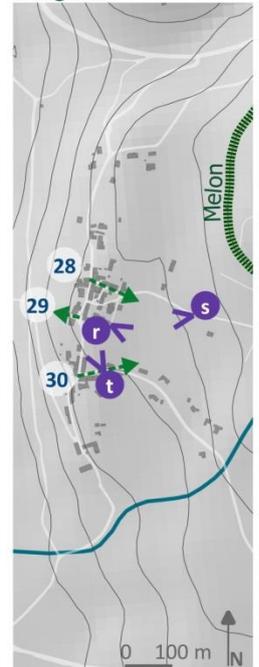


Sources : Cadastre - IGN BD topo - MNT Europe / Réalisation : Sites & Paysages 03 - 2020

Les Ecassaz



Billignin



3 – La présence de l'eau

L'eau est présente sur le territoire communal à travers :

- Le Furans à l'Ouest et ses affluents
- L'Ousson à l'Est, dont la vallée est en grande partie aménagée par le canal de dérivation du Rhône
- Le canal de dérivation du Rhône
- Des zones humides et ruisselets occupent le fond de petits vallons dont certains ont encore un caractère naturel

Cependant, dans la ville ou à proximité, l'eau est peu présente visuellement. Les anciens cours d'eau ou zones humides qui bordaient la ville ont peu à peu été enfouis et ont disparu du paysage urbain. Reste aujourd'hui un grand nombre de puits, notamment privés, ou bassins et fontaines qui jalonnent la ville et constitue un patrimoine.

- Les bassins, lavoirs et puits



Les bords du canal du Rhône, rive gauche



Vue sur le canal du Rhône depuis la Vuaz



Fontaine Grande Rue

Un grand nombre de puits dans la ville constitue à la fois un motif et une spécificité de Belley :



Grande Rue_p447-446

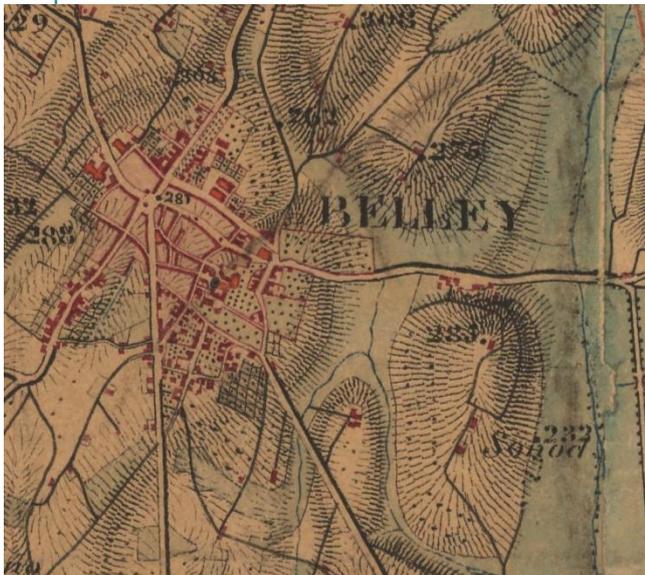


Grande Rue-11_p510_11

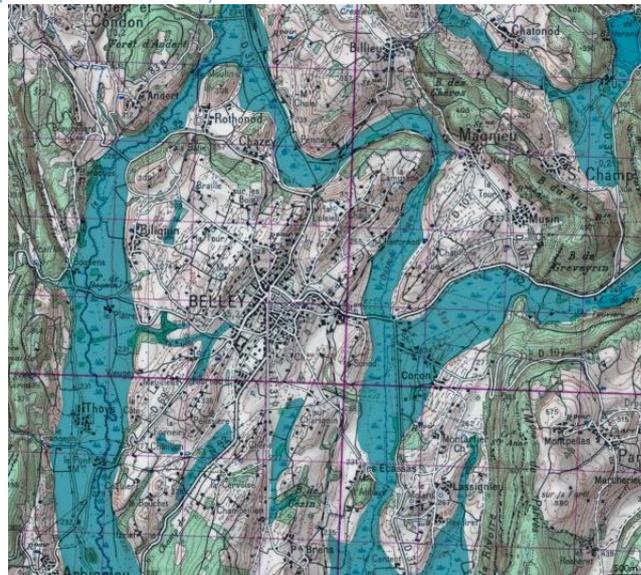


Cordeliers R-27_p435_101_49

L'importance de l'eau et des zones humides associées, autour de la ville, dans les cartes anciennes :



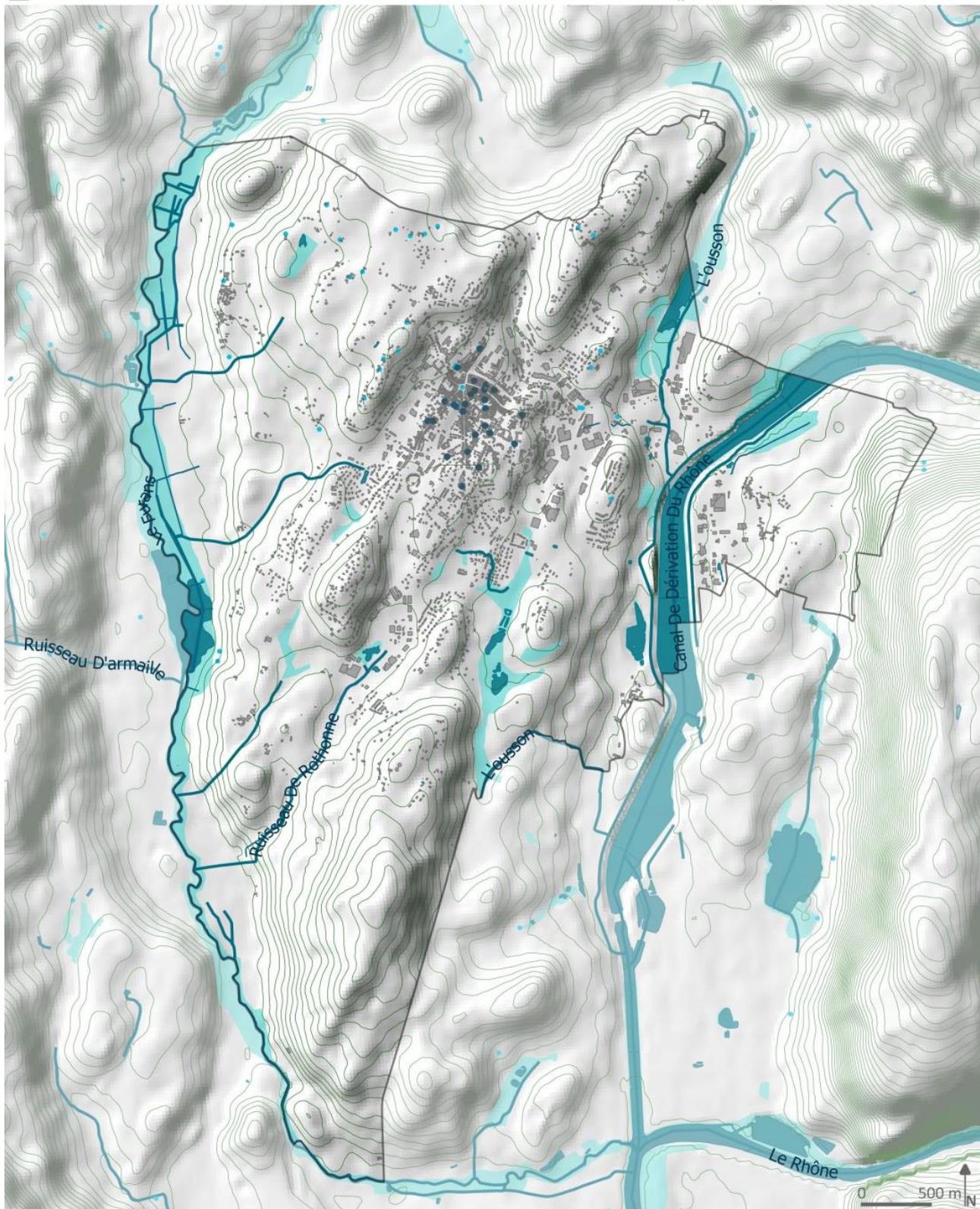
Extrait de la carte d'Etat Major



Fonds de vallées et zones humides – IGN 1950

Hydrographie

- Limite communale
- Surface en eau
- Zone humide (Source SRCE)
- Point d'eau
- Bâtiment
- Cours d'eau
- Courbe de niveau (pas de 10m)
- Puits 1835



Sources : Cadastre - IGN BD topo - MNT Europe / Réalisation : Sites & Paysages - 01 - 2020

4 – Structures végétales

Les structures végétales de Belley regroupent :

- Les forêts et bois (à dominante feuillue) qui couvrent les fortes pentes des collines, montagnes et coteaux
- La forêt de Rothonne : Chêne sessile, Hêtre et Châtaignier, et quelques autres feuillus : Robinier, Merisier, Tilleul, Charme, Frêne
- La forêt de Coron : Chênaie thermophile sessile et pubescente à charme
- Quelques boisements humides (ripisylve), rares, le long du Furans et de l'Ousson
- Les haies, bosquets, alignements et arbres isolés en de parcelles agricoles et le long des chemins
- Quelques vergers et parcelles viticoles
- Les parcs et jardins arborés
- Les continuités de jardins

Peu d'éléments naturels de la trame arborée « entrent » dans la ville, hormis sur quelques pentes et coteaux comme dans le vallon du chemin des soupirs, en continuité avec le jardin anglais.



Vignes à La Vuaz



Verger à Billignin

a- L'évolution des bois depuis les 60 dernières années autour de la ville

L'étude comparative des photos aériennes montre l'évolution des bois et des structures paysagères végétales :

- Sur les coteaux et fortes pentes : la couverture boisée a peu évolué en surface, les limites actuelles sont relativement proches de celles des années 1950, même si sur certains secteurs les haies se sont étoffées... En revanche les bois des années 1950 étaient moins denses, plus clairsemés, sans doute en raison de leur exploitation (pâturages en pré-bois, bois de chauffage...), ils se sont épaissis, densifiés.
- Au sein des espaces agricoles : l'agrandissement de la taille des parcelles et l'urbanisation a entraîné une disparition de nombreuses structures végétales : haies, alignements, vergers et arbres isolés.
- Des plantations de vergers et de vignes sont apparues entre les années 50 et aujourd'hui



1954



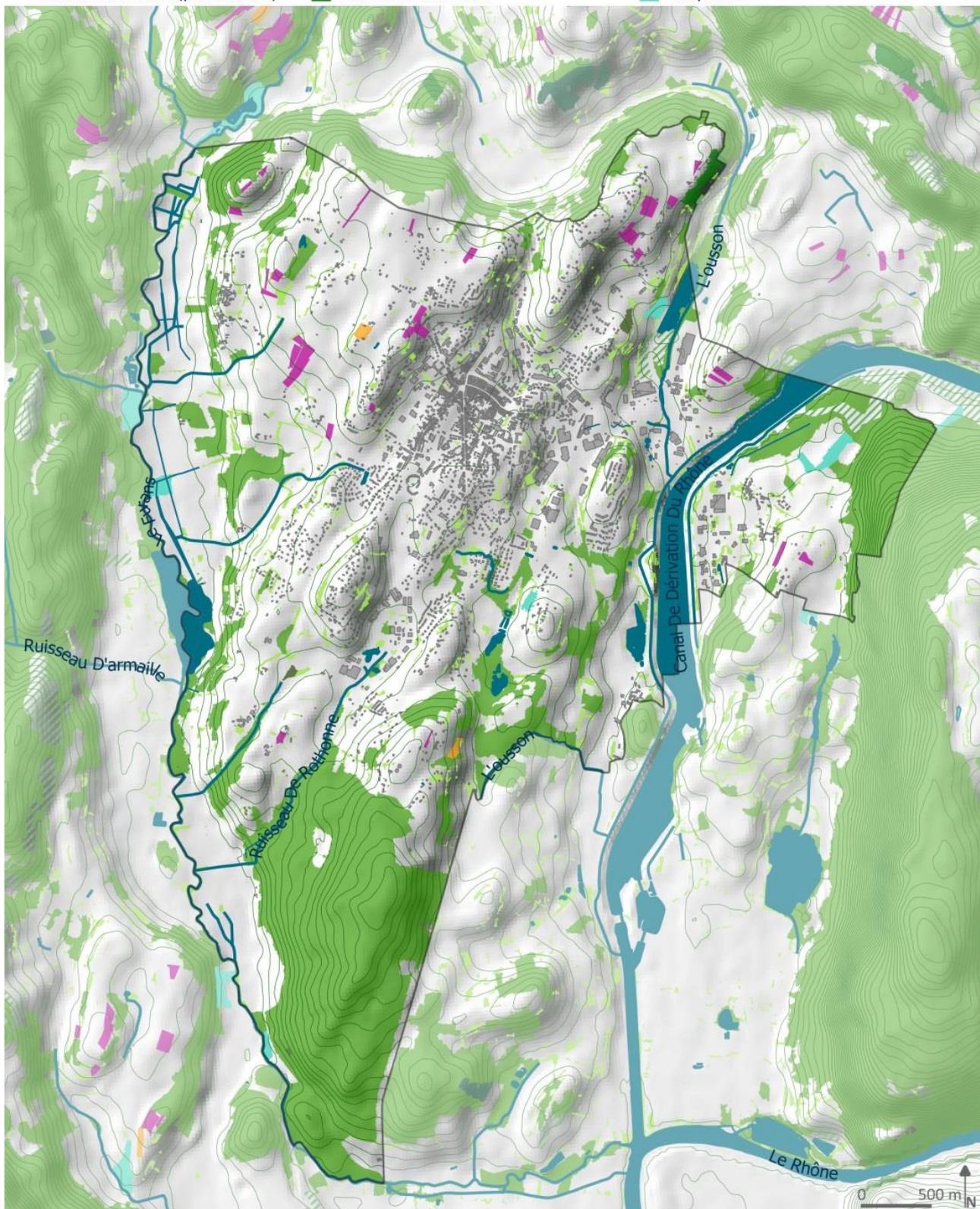
2015

Évolutions entre 1954 et 2015

■ Bois en 1954 ■ Extension des bois □ Vignes □ Vergers

Végétation

□ Limite communale	■ Bâtiment	■ Forêt fermée de conifères	■ Verger
■ Surface en eau	■ Bois, bosquets, arbres isolés, haies	■ Lande ligneuse	■ Vigne
— Cours d'eau	■ Forêt fermée de feuillus	■ Forêt ouverte	
— Courbe de niveau (pas de 10m)	■ Forêt fermée mixte	■ Peupleraie	



Sources : Cadastre - IGN BD topo - MNT Europe / Réalisation : Sites & Paysages - 01 - 2020

b- L'évolution de la trame végétale dans la ville

L'étude du cadastre napoléonien (1835) montre de nombreux jardins et « parcelles exploitées » (vigne, maraîchage...) à l'arrière des fronts bâtis, en cœur d'îlot, associés aux fermes...

Repérage des parcs et jardins du cadastre napoléonien



Jardins

Terrain, souvent clos, où l'on cultive des légumes, des fleurs, des arbres et arbustes fruitiers et d'ornement ou un mélange de ces plantes.



Parcs ou jardins d'agrément

Parc : terrain clos, en partie boisé, ménagé pour la promenade, l'agrément.

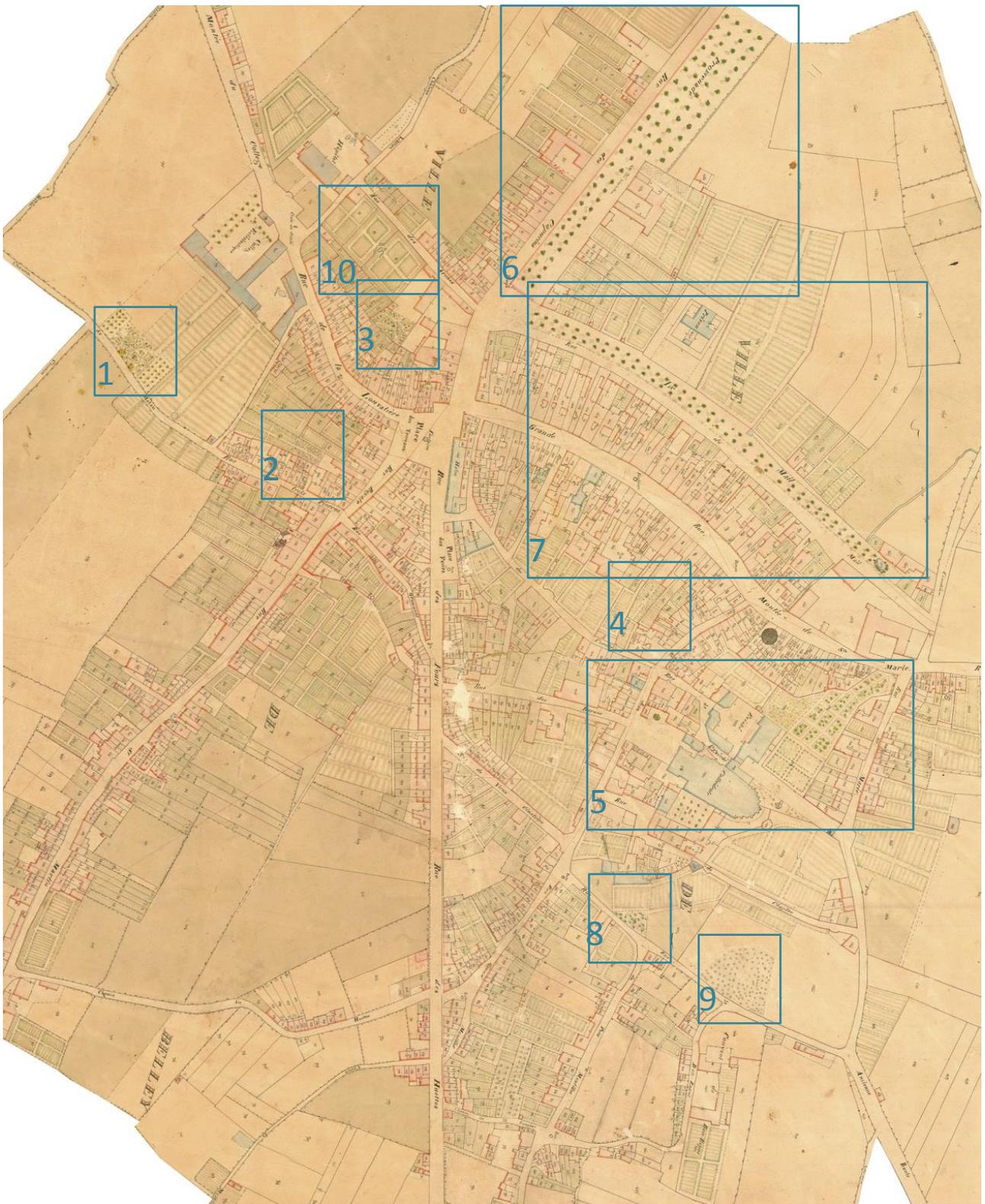
Jardin d'agrément : espace aménagé pour la promenade ou le repos, dans un souci esthétique, et portant des pelouses, des parterres, des bosquets, des plans d'eau.



Zoom sur jardins et « parcelles exploitées »

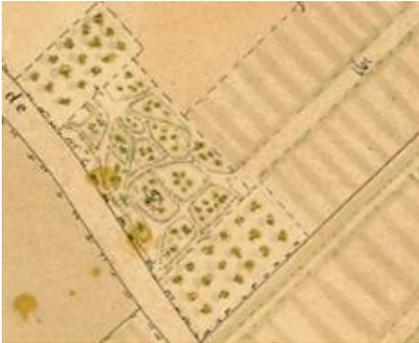
Repérage des structures végétales du cadastre napoléonien

- Des parcs arborés (n°1 à 5)
- Des alignements d'arbres : la promenade, le mail, abords de la cathédrale (n°5, 6 et 7)
- Un arbre isolé (n°5)
- Des espaces boisés ? (n°8 et 9)
- Des jardins (n°10)

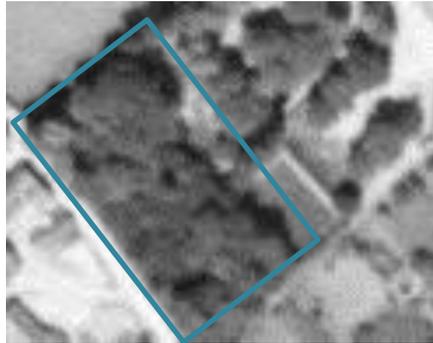


Evolution des parcs arborés

1. Le Collège – L'institution Lamartine



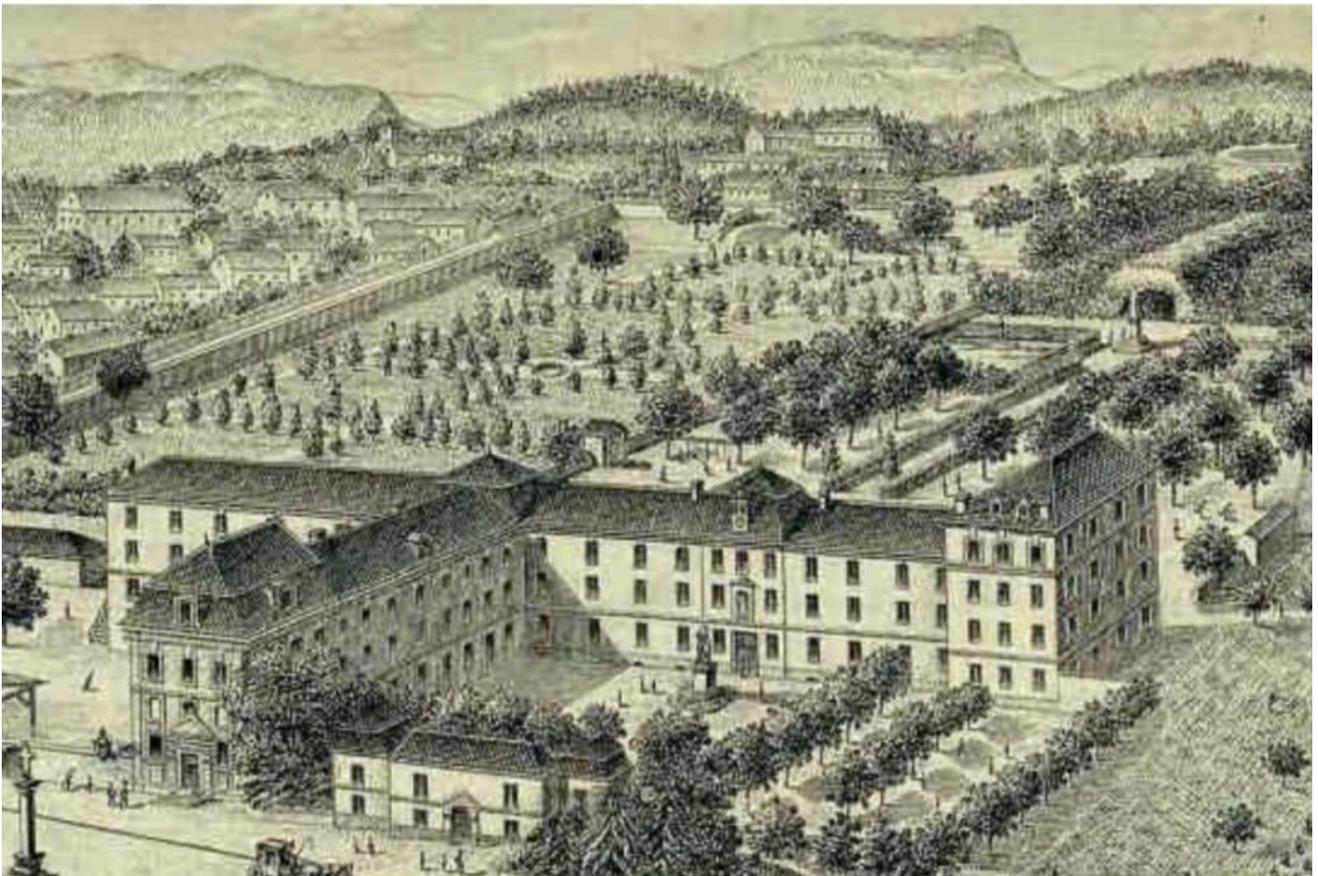
Source : cadastre napoléonien - 1835



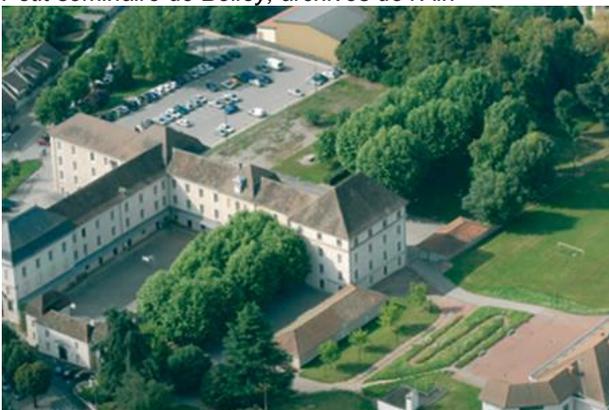
Source : Geoportail IGN-1946



Source : Google – Aujourd'hui



Petit séminaire de Belley, archives de l'Ain



Vue actuelle – source : net



Alignement de platanes – Côté « école », rue M. Ponte



Carte postale ancienne – Début 20^e s.



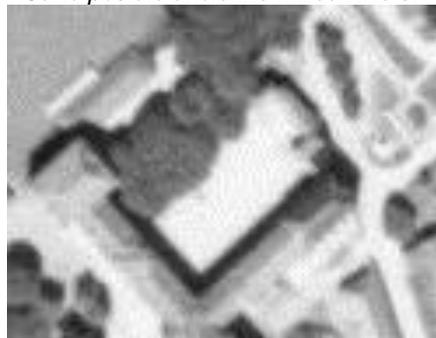
Le parc aujourd'hui



Parc et jardins de l'institution Lamartine – Carte postale ancienne milieu XX^e s. – Source net



Source : cadastre napoléonien - 1835



Source : Geoportail IGN-1946



Source : Google – Aujourd'hui

Les comparaisons d'images avant/après montrent une réduction des espaces de jardins et d'agrément, au profit notamment d'espaces de stationnement ou d'espaces minéralisés et imperméabilisés. Certains alignements d'arbres ont ainsi disparu.

Reste en revanche :

- Des alignements de platanes côté rue M. Ponte
- Des alignements de platanes côté rue de la Louvatière
- Le jardin accueillant la célèbre « charmille », chantée par Lamartine, mais non « formée » aujourd'hui.



Alignement de platanes – Côté rue de la Louvatière

2. Cœur d'îlot – Rue Ozereau

Le parc repéré sur le cadastre napoléonien a aujourd'hui disparu, remplacé par un espace de stationnement imperméabilisé.



Espace de stationnement actuel



Source : cadastre napoléonien - 1835



Source : Geoportail IGN-1946



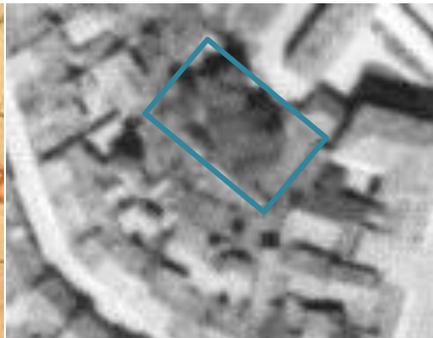
Source : Google – Aujourd'hui

3. Cœur d'îlot – Rue Georges Girerd : le parc du Conservatoire municipal de musique

Le parc présent sur le cadastre napoléonien est toujours existant et a évolué. Il constitue aujourd'hui un espace public : le parc du conservatoire municipal de musique, aménagé suite à la réhabilitation de l'ancienne maison Dallemagne.



Source : cadastre napoléonien - 1835



Source : Geoportail IGN-1946



Source : Google – Aujourd'hui

4. Parc de l'Hôtel Brillat Savarin

Le parc de l'Hôtel Brillat Savarin est toujours existant, et s'insère dans une continuité de jardins préservée.



Source : cadastre napoléonien - 1835



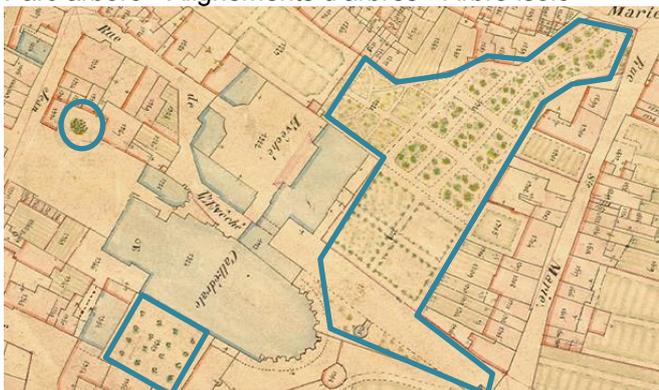
Source : Geoportail IGN-1946



Source : Google – Aujourd'hui

5. Abords de la Cathédrale

Parc arboré - Alignements d'arbres - Arbre isolé



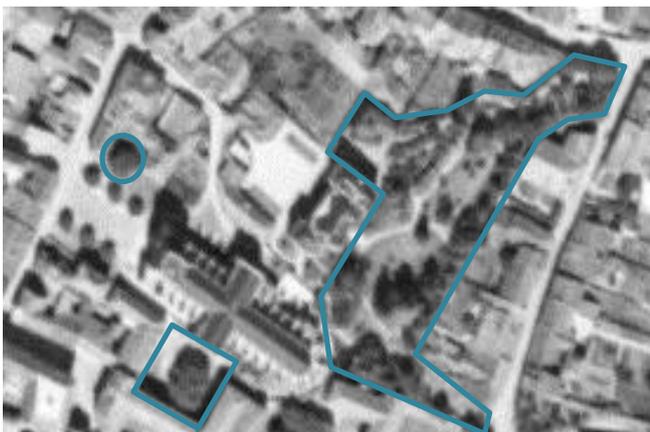
Source : cadastre napoléonien - 1835



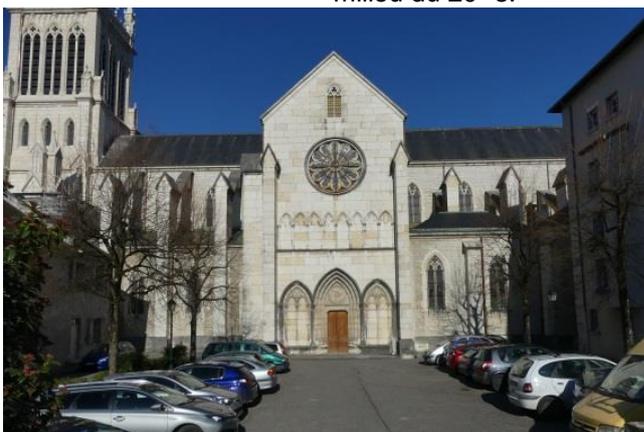
L'arbre isolé signalé sur le cadastre napoléonien est toujours présent



Les alignements d'arbres de la place de la cathédrale n'étaient pas portés au cadastre napoléonien mais apparaissent (avec une taille déjà conséquente) sur la photo aérienne du milieu du 20^e s.



Source : Geoportail IGN-1946



La place Père Popieluszko dévoile deux jeunes alignements d'arbres. Elle était autrefois occupée par 17 mûriers, plantés et exploités par la fabrique



Source : Google – Aujourd'hui



Le Parc épiscopal est toujours existant, ouvert au public, et dévoile un riche patrimoine arboré et paysager.

Evolution des alignements d'arbres

6. *Le mail*

Structure paysagère forte, comme en témoigne l'iconographie ancienne, le mail a été très altéré par l'élargissement de la voirie.



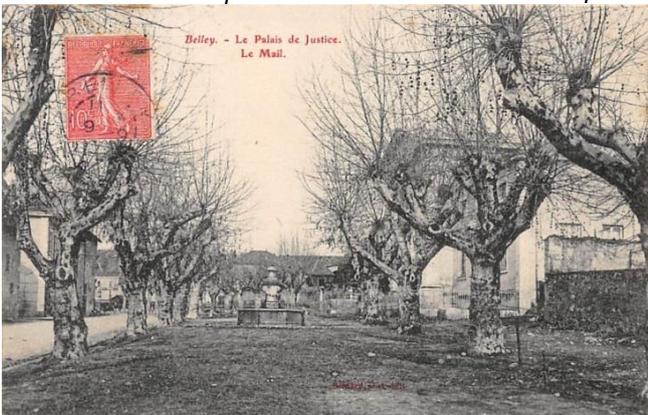
Source : cadastre napoléonien - 1835



Source : Geoportail IGN-1946



Source : Google – Aujourd'hui

Carte postale ancienne – Début 20^e s.

Aujourd'hui

7. *Le promenoir*

Suggéré par le procureur du Roi en 1745 pour « la décoration de la ville et la santé des habitants », le promenoir était à l'origine moins étendu qu'aujourd'hui et planté de tilleuls.

Sous la Révolution, le couvent des Capucins fut vendu et la ville acquit les terrains nécessaires pour prolonger le Promenoir jusqu'à l'intersection du Mail et de la route de Billieu. Des platanes furent plantés en 1815.

En 1921, la ville augmenta la surface du Promenoir et fit installer un kiosque à musique (démoli en 1955). En 1922, le maire agrandi la partie sud, par la suppression de quelques rangées d'arbres, pour y placer le monument aux morts de la Grande Guerre.

Des quelques cent cinquante arbres qui l'ombrageaient naguère il n'en reste que dix-sept. Les arbres coupés ont été remplacés par des boqueteaux et des haies d'essences variées.

Une grande partie du promenoir est aujourd'hui dédiée au stationnement.



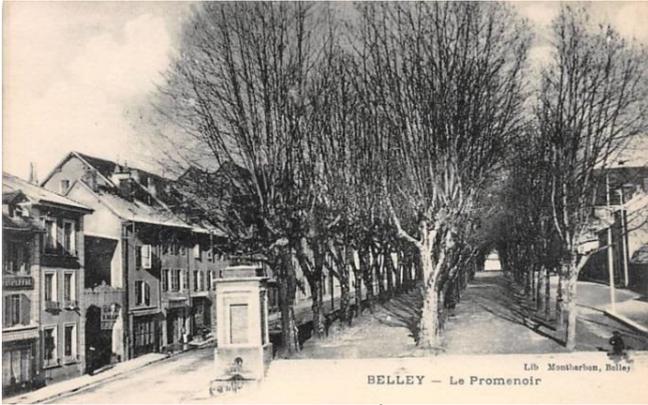
Source : cadastre napoléonien - 1835



Source : Geoportail IGN-1946



Source : Google – Aujourd'hui



Carte postale ancienne – Début 20^e s.



Le Promenoir aujourd'hui

8.

Cet espace planté de la rue de Savoie est toujours existant aujourd'hui.



Source : cadastre napoléonien - 1835



Source : Geoportail IGN-1946



Source : Google – Aujourd'hui

9.

Sans doute en lien avec le couvent Bon-Repos à proximité, cet espace de la rue de Savoie, planté (au cadastre napoléonien) puis composé en parc (sur la photo aérienne de 1946), est aujourd'hui en partie bâti.



Source : cadastre napoléonien - 1835



Source : Geoportail IGN-1946



Source : Google – Aujourd'hui

10. Jardin Dallemagne

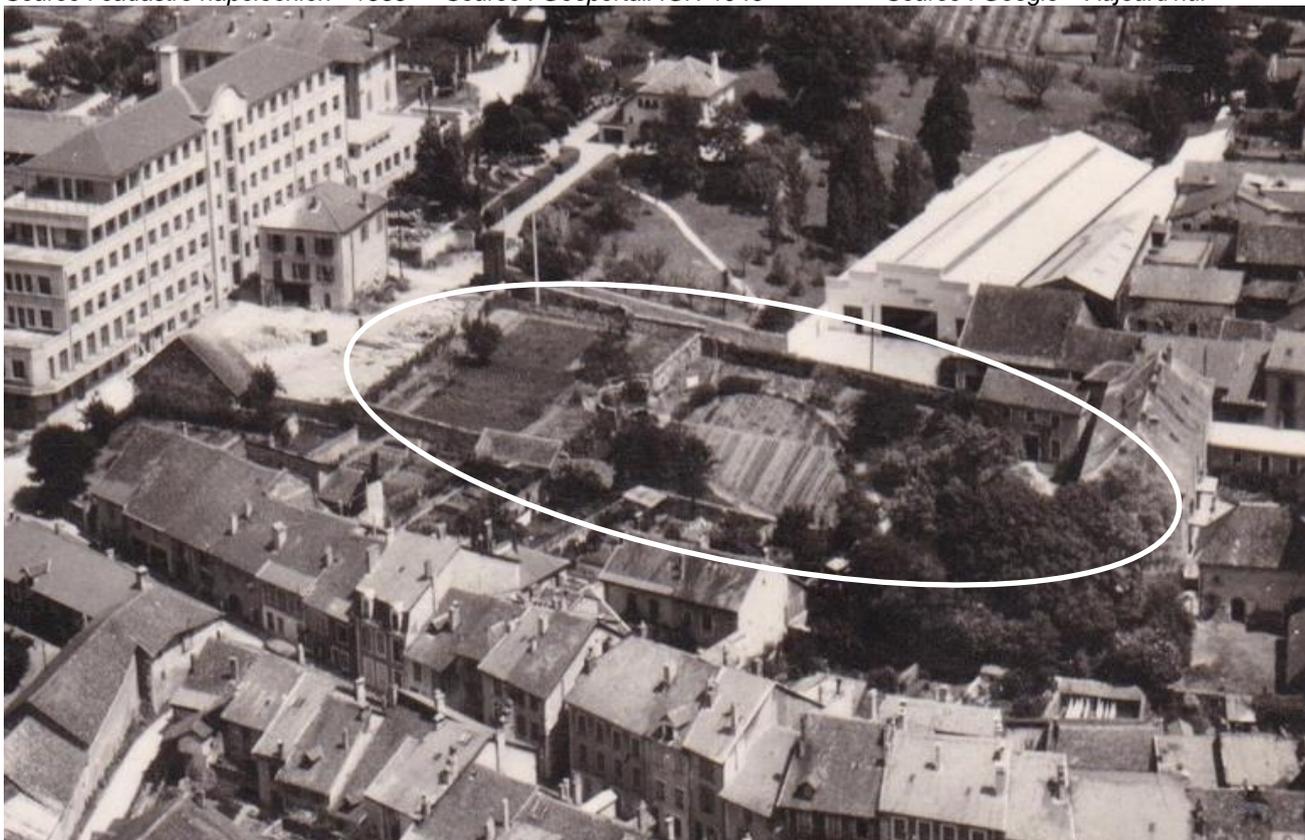
Les jardins dessinés au cadastre napoléonien, puis le parc Dallemagne ont été aménagés en espace de stationnement imperméabilisé. Seuls persistent une élégante vasque et soutènements associés, au centre du stationnement.



Source : cadastre napoléonien - 1835

Source : Geoportail IGN-1946

Source : Google – Aujourd'hui



Jardin Dallemagne – Carte postale ancienne milieu XXe s. – Source net

Evolution de la trame végétale

- Evolution de la trame végétale entre les repérages du cadastre napoléonien et 1946

Les principaux parcs arborés ■ sont maintenus. La majorité des jardins ■ accompagnant le tissu bâti est préservé sauf cas de constructions. Les espaces de jardins se sont considérablement étendus ■. De nouveaux parcs arborés ■ sont aménagés : espaces publics (ex. jardin anglais) ou parcs associés à des bâtiments (villas, Saint-Anthelme...). Les alignements d'arbres ●●● sont maintenus et complétés par de nouveaux ●●● (grande rue, entrées de ville).

TRAME VÉGÉTALE AU 19^e ET DÉBUT 20^e SIÈCLE

Parc ou jardin d'agrément

- Repérés au cadastre napoléonien (1835)
- Repérés sur la photo aérienne de 1946

Autres jardins (potagers, fruitiers...)

- Repérés au cadastre napoléonien (1835)
- Repérés sur la photo aérienne de 1946

Alignement d'arbres

- Repérés au cadastre napoléonien (1835)
- Repérés sur la photo aérienne de 1946

- Evolution de la trame végétale entre 1946 et aujourd'hui

Quelques parcs arborés du cadastre napoléonien ■ sont maintenus ainsi que certains ■ associés à des villas ou autre bâti (ex. Saint-Anthelme). De nombreux parcs sont supprimés ■ en lien avec l'urbanisation ou la création d'espaces de stationnement. De même de nombreux jardins accompagnant le tissu bâti sont bâtis et ne sont pas renouvelés. De la même façon, nombre d'alignements d'arbres sont supprimés ●●● (élargissement de voirie).



TRAME VÉGÉTALE AU 19^e ET DÉBUT 20^e SIÈCLE

Parc ou jardin d'agrément

- Repérés au cadastre napoléonien (1835)
- Repérés sur la photo aérienne de 1946

Alignement d'arbres

- Repérés au cadastre napoléonien (1835)
- Repérés sur la photo aérienne de 1946

ÉVOLUTIONS ENTRE 1946 ET AUJOURD'HUI

- Parc ou jardin d'agrément supprimé
- Alignement d'arbres supprimé
- Arbres isolés ou en bouquet supprimés

c- Les structures végétales dans la ville

- Des alignements d'arbres qui structurent la ville, participent à sa qualité et accompagnent les perspectives visuelles
- Des arbres isolés ou bouquets d'arbres
- Des parcs arborés et jardins remarquables, associés au patrimoine bâti
- Des jardins, cours et espaces de présentation visuelle
- Des continuités paysagères, écrans paysagers : continuités de jardins, constitutifs d'une trame verte, d'une continuité paysagère, mettent en scène et accompagnent le bâti et la structure urbaine de la ville.
- Des espaces à dominante végétale : des espaces verts sans vocation d'usage et espaces en herbe entretenus ou cultivés

Parcs et jardins arborés

Des parcs et jardins, constitués d'arbres majestueux (souvent résineux), accompagnent et signalent le patrimoine bâti dans le paysage (villas notamment). Protégés et séparés de la rue par des grilles, des murs ou des haies, ces arbres sont perceptibles depuis l'espace public par la végétation qui dépasse et déborde, et participent ainsi à la qualité du paysage bâti et au repérage des propriétés.

Les parcs les plus grands, accueillent très souvent des cèdres remarquables très à la mode durant trois siècles (XVIIIème, XIXème, XXème siècle), incarnant par sa noblesse végétale une certaine réussite sociale. Ils s'agrémentent également d'essences feuillues d'arbres de haut-jet : marronniers, tilleuls et platanes... Les essences sont souvent diversifiées et s'inscrivent sur de grands espaces en herbe.

- Des parcs et jardins privés :



Route communale n°35



20B Avenue Brillat Savarin



Rue du Docteur Specklin



17 Route de Chateau-Larron

Trame végétale

- Limite communale
- Cours d'eau
- Courbe de niveau (pas de 10m)
- Bâtiment
- Monument Historique - bâtiment
- Monument Historique - Espace
- Alignement d'arbres
- Arbres isolés ou en bouquet
- Parc ou jardin d'agrément
- Jardin et continuité végétale
- Espace à dominante végétale
- ✿ Parc inscrit à l'inventaire des parcs et jardins remarquables de Rhône-Alpes



Sources : Cadastre - IGN BD topo - MNT Europe / Réalisation : Sites & Paysages - 03 - 2020



Le Parc de l'Institution Lamartine



Route de Château-Larron

- Des parcs et jardins publics :



Jardin anglais



Square Lamartine



Parc Jean-Pierre Camus ou Parc de l'Evêché



Parc du Conservatoire municipal de musique

Alignements d'arbres

Quelques alignements d'arbres « historiques », essentiellement de platanes et tilleuls, structurent encore l'espace privé ou l'espace public mais restent peu nombreux à l'échelle de la commune et ont été soit renouvelés soit, dans la majorité des cas, supprimés.



Place de la Cathédrale



Rue du Chapitre



Rue de la République



Collège – Institution Lamartine



Avenue du 133e Régiment d'Infanterie



Rue Sainte Marie – Maison Saint-Anthelme

Arbres isolés ou en bouquet

Des arbres isolés ou en bouquet aux abords du patrimoine bâti ou dans les parcs, créent des repères dans le paysage urbain. De nombreux résineux ont été repérés : cèdres, séquoias, pins, épicéas...



Rue de la République
Cœur d'îlot



Avenue du 133e régiment d'Infanterie



Rue de la Louvatière



Av Alsace Lorraine



Route de Sur Melon



Route de Château Larron

Jardins, cours et espaces de présentation visuelle

Des jardins (avec peu ou pas d'essences arborées), des potagers ou cours constituent des espaces qui permettent et mettent en scène les vues vers le patrimoine bâti et participent à la qualité des ambiances paysagères.



Av Alsace Lorraine



Rue des Cordeliers



Rue des Cordeliers

Continuités paysagères de jardins et cœurs d'îlot

Des continuités de jardins, constitutifs d'une trame verte, d'une continuité paysagère et de cœurs d'îlots, mettent en scène et accompagnent les fronts bâtis et structures urbaines.



Rue Docteur Girerd



Rue Pierre Marcel Wiltzer



Cœur d'îlot entre Rue des Cordeliers et Grande rue



Cœur d'îlot entre Rue des Cordeliers et Rue des Barons

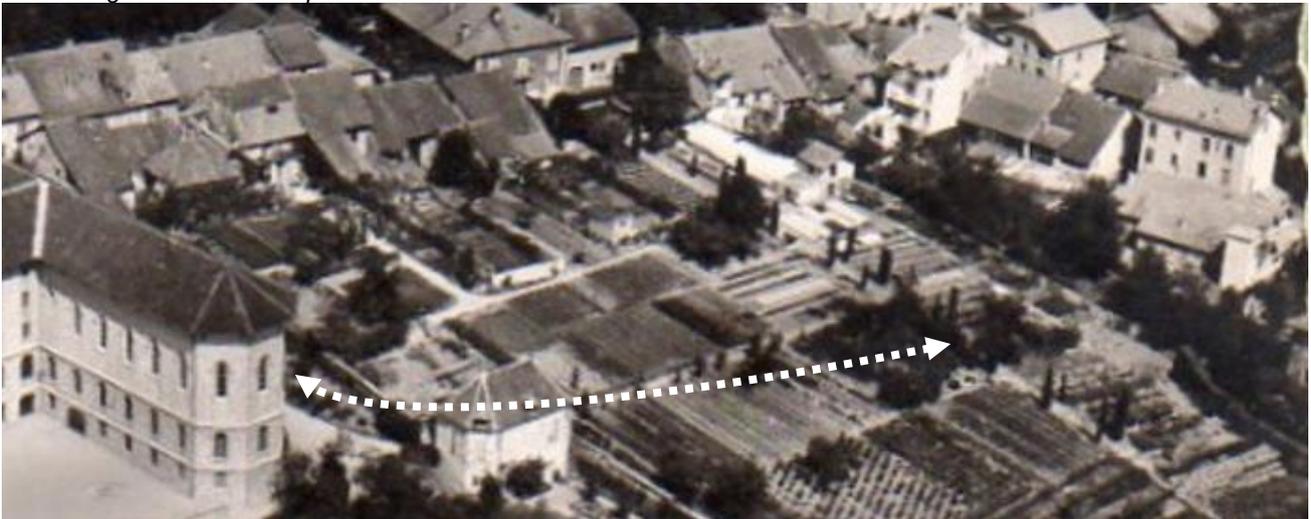


Continuité de jardins le long du Parc épiscopal

Continuité de jardins et potagers qui soulignent et mettent en scène les fronts bâtis :



Rue Georges Girerd - Carte postale ancienne milieu XXe s. – Source net



Rue Sainte-Marie - Carte postale ancienne milieu XXe s. – Source net

Des espaces à dominante végétale

De grands espaces ouverts, enherbés, de présentation du patrimoine bâti et arboré et d'ouvertures de vues, participent à la qualité et la lisibilité des paysages.



Route de Château Larron



Rue des Barons

d- Les structures végétales dans les hameaux

- Une forte présence d'herbe et des pieds de mur végétalisés



Coron



Les Ecassaz



Billignin

- Des jardins perceptibles depuis l'espace public, transparence au-delà des murs de clôture ou par les portillons et portails, végétation débordante
- Des continuités paysagères, écrans paysagers : continuités de jardins, constitutifs d'une trame verte, d'une continuité paysagère, mettent en scène et accompagnent le bâti et la structure urbaine de la ville.



Coron



Les Ecassaz



Billignin

- Des parcs arborés, arbres et alignement d'arbres remarquables



Coron



Billignin

- Des arbres et alignement d'arbres remarquables



Coron



Les Ecassaz



Billignin

- Des vergers



Les Ecassaz



Billignin

A noter le soutènement en pierres debout : patrimoine rural remarquable

- Des espaces ouverts permettant des vues remarquables



Les Ecassaz



Coron

Trame végétale

- Limite communale
- Cours d'eau
- Courbe de niveau (pas de 10m)
- Bâtiment
- ⊗ Alignement d'arbres
- ⊗ Arbres isolés ou en bouquet
- Parc ou jardin d'agrément
- Jardin et continuité végétale
- Espace à dominante végétale

Coron



Billignin



Les Ecassaz



Sources : Cadastre - IGN BD topo - MNT Europe / Réalisation : Sites & Paysages - 03 - 2020